

CONTRE LES EXCLUSIONS / POUR LA SOLIDARITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE



rapport d'activité **2021**

RAPPORT MORAL



Bruno MOREL,
Président de la Fédération IdF

La pandémie n'a malheureusement pas pris fin avec l'année 2020 et s'est poursuivie tout au long de 2021, produisant des effets néfastes au plan de l'aggravation de phénomènes de précarité, même si ceux-ci ont pu être limités au moyen des mesures ponctuelles prises par le gouvernement.

Certes, nous étions collectivement mieux préparés et armés, dotés de masques et aguerris aux gestes barrières, pour y faire face mais également bien plus épuisés ! Je tiens à vous remercier toutes et tous, salarié.e.s, bénévoles, administrateur.s.ices pour votre engagement sans faille auprès de nos concitoyen.ne.s les plus précaires.

Depuis deux ans de crise sanitaire, nos adhérents, avec la mobilisation sans faille de leurs équipes salariées et bénévoles, sont restés sur le pont, pour aller vers, accueillir, accompagner et héberger un très grand nombre de personnes qui en avaient besoin. Cette période nous a permis de réfléchir, d'agir autrement, d'innover, et de mieux faire ensemble afin de maintenir nos interventions pour les publics les plus vulnérables tout en veillant à leur santé ainsi qu'à celle de nos salarié.e.s et bénévoles. La place et le rôle du travail social sont redevenus prépondérants alors même qu'ils avaient été largement décriés ces dernières années. La Fédération restera mobilisée pour que l'ensemble des métiers de nos adhérents puissent bénéficier d'une juste revalorisation salariale !

Ces deux dernières années mais également 2022 qui s'annonce avec son cortège de problématiques, nous invitent à encore davantage être à l'écoute du terrain, de ses évolutions et être en capacité d'anticiper les risques tant pour nos concitoyen.ne.s les plus en difficulté, que ceux, celles qui pourraient l'être mais également pour nos associations.

Notre participation à différents observatoires, à l'instar de la Nuit parisienne de la Solidarité, l'OFPRUH, ou encore l'Institut des Vulnérabilités nous permettent de mieux analyser les évolutions et ainsi déployer des réponses adaptées aux besoins des personnes et mener nos actions de plaidoyers en faveur de mesures préventives ou réparatrices adéquates.

Les échanges avec la DRIHL relatifs à l'AAC pour la reconstitution et la transformation du parc d'hébergement d'urgence francilien doivent nous rendre encore plus vigilants quant au maintien d'une pluralité associative sur notre territoire. La Fédération continuera donc de dénoncer les AAC qui pourraient privilégier les "grosses" associations au détriment des "petites", tendant ainsi à faire disparaître la diversité des acteurs pourtant porteuse d'initiatives et d'implantation locale.

L'accès à un logement de droit commun reste une priorité pour nous tou.t.e.s, elle nécessite, au regard de la tension actuelle que nous connaissons depuis de nombreuses années, une politique volontariste de construction de logements sociaux à coûts abordables. Suite à une année 2020, particulièrement dramatique en la matière, nous notons une légère reprise en 2021 (+14% par rapport à 2020) avec 22 992 logements sociaux agréés, mais ces résultats restent bien trop inférieurs à l'objectif partagé de 31 713 logements inscrits dans le SRHH.

Une autre difficulté majeure à la fluidité tant prônée par nos organismes de tutelle reste celle de l'accès et du maintien du droit au séjour. De trop nombreux ménages demeurent dans nos structures faute ne serait-ce que du refus d'utilisation des modalités de régularisation permises par la circulaire Valls par les Préfectures de Police franciliennes. Une autre problématique, pour laquelle nous avons interpellé largement les services de l'Etat et obtenu un soutien conséquent de notre Commissaire à la Stratégie Pauvreté, est la difficulté, voire la quasi impossibilité, d'obtenir un rendez-vous en Préfecture pour renouveler un titre de séjour. Nous espérons que les démarches engagées permettent de résoudre rapidement cette situation afin d'éviter des ruptures de droit compromettant le parcours résidentiel des ménages. Les conditions actuelles de traitement de la situation des personnes fuyant la guerre en Ukraine, doit désormais servir d'exemple pour attester que notre pays est en capacité d'accueillir toute personne déplacée par la guerre quel que soit son pays d'origine, et par conséquent, lui ouvrir les droits qui doivent être associés à son insertion.

Alors que le public jeune est particulièrement touché par les conséquences de la crise sanitaire, nous avons réussi à construire, avec le financement du Conseil Régional Ile-de-France, une mesure particulièrement innovante de soutien financier des jeunes en situation de précarité visant à faciliter leur entrée dans le parc de logement intermédiaire ou social. Ce nouveau dispositif Confiance Ile-de-France Jeunes sera déployé en 2022.

La mobilisation de l'Etat aux côtés de nos adhérents est restée sans faille : des structures ont été ouvertes, des places d'hôtel ont été mobilisées afin de mettre à l'abri les personnes en situation de rue, les dispositifs facilitant l'accès à la vaccination ont été déployés, des efforts conséquents ont été faits sur l'aide alimentaire.

Concernant l'aide alimentaire, la Fédération se félicite de la mobilisation de ses adhérents, qui grâce au soutien de France Relance, déploie notamment des cuisines partagées afin de permettre aux ménages hébergés à l'hôtel de pouvoir cuisiner.

Les différents temps d'échanges avec la Préfecture, la DRIHL, l'ARS, la DRIEETS, le Conseil Régional, la Ville de Paris, les Conseils Départementaux mais également Pôle Emploi, la CAF, la CPAM nous ont permis de remonter les besoins de nos adhérents et des publics que nous accompagnons de manière constructive et de tenter d'apporter les adaptations nécessaires. Nous n'avons pas toujours obtenu tout ce que nous souhaitions mais nous sommes convaincus d'avoir permis la prise en compte de certains de nos besoins.

Dans ce même objectif, la Fédération et ses adhérents ont largement contribué aux travaux des groupes de la Stratégie Pauvreté et du Pacte Parisien de lutte contre l'exclusion.

Je tenais également à remercier les fédérations ou associations partenaires (Affil, Grafie, Uriopss, Fapil, Urahj, Claj, Unafo, Ardhis, Acceptess-t, Outrans, ANCV, Soliha, SNCF, Coorace, Action contre la Faim...) avec lesquelles nous déployons régulièrement des éléments de plaidoyer et des actions communes.

Le soutien de l'Etat, de la Région, de la Ville de Paris, la Clé Solidaire et d'entreprises (en lien étroit avec notre réseau national) et l'accès à la Centrale d'Achats de la Région IdF, nous ont permis de doter, dans des délais raisonnables au regard de la situation de pénurie, les associations en moyens de protection et ainsi permettre de sécuriser la poursuite d'activité.

Tout en maintenant sa mobilisation sans relâche aux côtés des acteurs concernant les questions liées à la pandémie, la FAS IdF a poursuivi ses actions et réflexions concernant de nombreux autres sujets.

A titre d'illustration et sans entrer dans les détails du rapport d'activité, le 22/06 un webinaire SEVE, le 1er/07 une soirée de présentation de notre guide « accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement », le 21/10 notre journée PROFAIR et le 9/12 celle consacrée à la santé mentale, la poursuite des travaux visant à faciliter l'accès des publics en SIAE à l'emploi, les actions culturelles développées dans le cadre de Respirations... Le déploiement des formations répondant aux besoins de nos adhérents s'est poursuivi et nous a conduit à obtenir l'agrément Qualiopi en fin d'année.

Les acteurs qui composent la Fédération sont restés mobilisés auprès des personnes les plus précaires, tout au long de la longue période de crise sanitaire, afin de mettre en œuvre cette solidarité nationale utile à tou.te.s. Les structures d'hébergement ont poursuivi leurs missions, les associations ont ouvert de nouveaux dispositifs, les SIAE ont poursuivi pour certaines leurs activités... et la Fédération a pu poursuivre son rôle de soutien et d'interpellation grâce à notre capacité de mobilisation collective.

Je tiens à vous remercier de votre engagement et de votre confiance cette année encore, et du fait de sa singularité, à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont impliqués tout au long de l'année pour répondre aux importants et multiples défis qui sont les nôtres. Dans ce contexte difficile, vous avez su vous mobiliser et alerter la Fédération sur des points d'inquiétudes et de vigilances que vous observez au plus près des réalités des personnes sur le terrain. La détermination de chacune et de chacun est essentielle pour avancer collectivement.

Je tiens à remercier et à saluer les membres du Conseil d'Administration qui, malgré les problèmes de gouvernance que nous avons rencontrés au dernier trimestre 2021, ont su rester soudés, unis et m'ont apporté tout leur soutien et leur confiance. Cette harmonie préservée fut plus que salutaire tant pour l'équipe salariée que pour nos adhérents et partenaires.

Je voudrais chaleureusement remercier les membres de l'équipe de la Fédération IdF qui se sont fortement investi.e.s aux côtés des acteurs dans différents domaines et sur de nombreux sujets. L'équipe a su anticiper et alerter pour éviter des situations de blocage.

Bruno MOREL
10 juin 2022

SOMMAIRE

Rapport moral.....	3
--------------------	---

ACCÈS AUX DROITS

Favoriser l'accès des publics à une domiciliation administrative.....	10
Publication de l'étude sur les pratiques d'accompagnement vers l'accès au droit au séjour des personnes hébergées.....	12
Informations aux adhérents.....	12

ANIMATION DES TERRITOIRES

Mission précarité Paris.....	14
Accompagnement de l'engagement sociétal de Gares & Connexions SNCF.....	15

LOBBYING

Crise sanitaire et mesures pour les personnes en précarité.....	17
Rencontres avec les partenaires institutionnels et les services de l'État.....	17
Rencontre avec la DRIHL.....	17
Publication du rapport « Les oubliés du droit d'asile ».....	18
Pacte parisien.....	19
Œuvrer pour garantir la continuité d'hébergement ou de logement des personnes hébergées dans les structures du DNA.....	19
Appel à projet relatif à la reconstitution et à la transformation du parc d'hébergement d'urgence francilien.....	20
Journée Mondiale des Réfugiés 2021.....	20
Passage de la convention parisienne d'attribution au Conseil de Paris.....	21
34 associations et collectifs citoyens saisissent la Défenseure des Droits au sujet de la situation des personnes exilées à Paris et en Ile-de-France.....	22
Enquête inter-associative sur les difficultés d'accès à la domiciliation en Ile-de-France.....	23

Mobilisation de la FAS IDF sur l'élaboration de la nouvelle stratégie francilienne de l'IAE 2021-2022.....	24
--	----

OBSERVATION SOCIALE

OFPRUH.....	26
Publication « Profil des ménages ayant fait une demande au SIAO en 2019 » : Grille d'observation sociale.....	27
Nuit des maraudeurs en 2021.....	28
Etude sur les ruptures dans les parcours résidentiels des jeunes.....	29
Institut des vulnérabilités et colloque.....	30

PARTENARIATS

Oubliés du droit d'asile la préparation du rapport.....	32
Rencontre GIP HIS et CPH.....	32
AFFIL.....	32

PROFESSIONNALISATION

Mise en place des actions pour l'accès et l'accompagnement des personnes LGBTIQ dans l'hébergement (temps de sensibilisation en intra et formations...).....	34
Boite à outils «Lutte contre les discriminations» pour les structures et dispositifs d'accueil et d'hébergement.....	35
SEVE Emploi 2021.....	36
RGPD.....	37
Certification Qualiopi.....	37
PROFAIR.....	38
Vieillesse et précarité : les outils mis en place par la FAS IdF.....	38
Formations.....	39

SOUTIEN AUX ACTEURS

Journée Régionale Santé mentale et Précarité.....	46
Le projet Addictions et précarité.....	47
Le dispositif régional de sécurisation.....	48
Confiance Ile-de-France jeune.....	48
Webinaire «Promouvoir la filière textile des SIAE en IdF & susciter les coopérations ».....	49
Mission Passerelle entreprises.....	50
Mission mécénat et don en nature.....	51
Actions pour renforcer l'orientation des publics en structures AHL vers un parcours en Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).....	52
Participation à la mission régional appui PIC IAE IDF.....	53
L'action de FAS ile-de-france pour soutenir la dynamique et les actions au sein de l'inter-réseau GRAFIE.....	54

TRAVAIL SOCIAL

Enquête «Violences sexistes et sexuelles dans l'hébergement».....	57
Soirée présentation guide «Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement».....	57
Groupe culture, sport, loisirs.....	58
Déploiement de l'outil Soliguide en Ile-de-France.....	58
Respirations.....	58
Festival du film social.....	59
Perspectives.....	60

VIE FÉDÉRALE

Les instances de la FAS IDF.....	67
Les représentations.....	69
L'organigramme de la FAS IDF.....	70
Les commissions et groupes de travail.....	72
Les délégations départementales.....	74
Glossaire.....	79



ACCÈS AUX DROITS

FAVORISER L'ACCÈS DES PUBLICS À UNE DOMICILIATION ADMINISTRATIVE

La FAS IdF poursuit son travail d'accompagnement des associations agréées pour la domiciliation des personnes sans domicile stable ainsi que le plaidoyer pour la reconnaissance et l'effectivité du droit de ces personnes à accéder à une domiciliation administrative.

Animation du réseau des organismes agréés pour la domiciliation à Paris

Les rencontres inter-associatives à destination des organismes agréés pour la domiciliation à Paris organisées par la Mission Précarité Paris se sont poursuivies en 2021, réunissant vingt à trente participant.e.s pour une quinzaine de structures. Celles-ci permettent une meilleure interconnaissance des organismes agréés et un échange sur les pratiques et l'actualité du secteur, ce dans un espace moins formel que les instances préfectorales.

Accompagnement à la demande d'agrément de nouvelles structures

Suite à un appel à candidatures lancé par la DRIHL, la FAS IDF a accompagné les demandes d'agrément du CAARUD EGO d'Aurore et de l'association Acceptess-T, venant renforcer les capacités de domiciliation parisiennes de plus de 1000 places. La Mission Précarité a également relayé auprès des organismes agréés franciliens les appels à candidatures similaires ainsi que l'ouverture d'une ligne de crédit dédiée par la DRIHL (2,4 millions d'euros sur deux ans en Île de France dont 845 000 à Paris) méconnue des associations.

Relance et participation au collectif inter-asso domiciliation IDF

La FAS IdF a relancé au printemps 2021 le collectif inter-associatif qui avait porté en 2018 le plaidoyer « Une adresse pour exister ». Il est composé de représentant.e.s de la FAS IdF, la Fondation Abbé Pierre, le Secours Catholique, Dom'Asile, la Cimade, la LDH, Médecins du Monde, Médecins sans

frontières et du collectif Romeurope. Il a été décidé de mener un travail d'enquête, auprès des organismes agréés franciliens et des associations engagées aux côtés de personnes précarisées en Ile-de-France, sur les difficultés d'accès à une domiciliation administrative ([voir rubrique « Lobbying et plaidoyer »](#)). Sa synthèse et le plaidoyer afférent ont été transmis à chaque préfecture d'Ile-de-France en vue d'obtenir un rendez-vous avec les représentant.e.s de l'Etat et de participer aux travaux d'élaboration des nouveaux schémas de la domiciliation.

Accompagnement au déploiement de la plateforme Domifa

Afin de permettre aux différents organismes agréés pour la domiciliation en Ile-de-France de se familiariser avec l'outil de gestion Domifa, la FAS IdF a organisé le 19 mai un webinar de présentation auquel ont participé 55 personnes. Un tiers d'entre elles n'avaient jamais entendu parler de Domifa.

Accompagnement de la fermeture de l'association Vie de Paris

Suite à la fermeture de l'association Vie de Paris, qui gérait plus de 5000 domiciliations, la Mission Précarité a réalisé un important travail d'information auprès du réseau des associations et administrations parisiennes, afin de faciliter l'orientation des personnes domiciliées et limiter les ruptures de droits. Un travail de médiation entre l'association, les représentant.e.s de l'Etat et d'Aurore (mandatée pour la reprise des domiciliations) a par ailleurs été porté.

Modalités de demande, date d'effet des droits, renouvellements de l'Aide Médicale d'Etat :

Sauf exceptions (personnes à mobilités réduites et personnes sous tutelle ou curatelle notamment), **la première demande d'Aide Médicale d'Etat doit être déposée physiquement** par le/la demandeur.se à compter du **1er juin 2021**. Ce dépôt physique doit être fait : en Agence CPAM, dans un établissement de soins, auprès du CCAS du lieu de résidence, en Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) hospitalière ou encore auprès d'une association agréée par le Préfet.

Toute demande reçue après un délai de deux ans après le premier dépôt est dorénavant considérée comme une première demande et le dépôt doit donc se faire dans les mêmes conditions. De même, les demandes d'AME à l'expiration des droits PUMa sont considérées comme des premières demandes.

La date d'effet des droits à l'Aide Médicale d'Etat est celle du 1er jour du mois de dépôt du dossier complet de la demande. Cependant, **en cas d'hospitalisation ou de souhaits réalisés, les droits peuvent être ouverts rétroactivement dans un délai de 90 jours après réalisation des soins ou entrée dans l'établissements à condition que le/la bénéficiaire ait rempli au moment de la réalisation des soins ou entrée en établissement les conditions pour bénéficier de l'AME** (cf ci-dessus).

La demande d'AME doit être renouvelée tous les ans dans les 2 mois précédant l'expiration des droits. Cette demande de renouvellement ne peut pas être anticipée.

Télécharger le nouveau formulaire de demande AME

Perte du droit au séjour, maintien des droits à la Protection Universelle Maladie et demande d'Aide Médicale d'Etat :

Les personnes qui perdent leur titre de séjour et bénéficient de la Protection Universelle Maladie (PUMa) peuvent

obtenir un maintien de leurs droits PUMa pour une durée de 6 mois à compter de la date d'expiration du droit au séjour ou de 2 mois si la personne fait l'objet d'une mesure d'éloignement devenue définitive (soit que le délai de recours ait expiré sans que la personne ne formule de recours soit que le recours ait été rejeté en dernière instance).

Durant la période de maintien des droits PUMa, la personne peut demander le renouvellement du bénéfice de la Complémentaire Santé Solidaire si elle en bénéficie. La durée de renouvellement sera limitée à la durée de maintien des droits PUMa.

En cas de perte du droit au séjour, les personnes ont la possibilité de déposer une demande d'AME à partir du moment où elles reçoivent le courrier de la CPAM les informant de la fermeture de leurs droits PUMa dans un délai de 45 jours. En l'absence de réception de ce courrier, la demande peut être faite 45 jours avant l'expiration des droits PUMa.

Etat d'Urgence Sanitaire et prolongation des droits AME :

L'instruction du 30 novembre 2020 relative à la prise en charge des frais de santé des personnes n'ayant pas accès à la PUMa durant la période d'Etat d'Urgence Sanitaire prévoit entre autres mesures **la prolongation des droits de 3 mois à compter de la date d'échéance pour les bénéficiaires de l'Aide Médicale d'Etat (AME) pour qui les droits expirent entre le 30 octobre et la fin de l'état d'urgence sanitaire.**

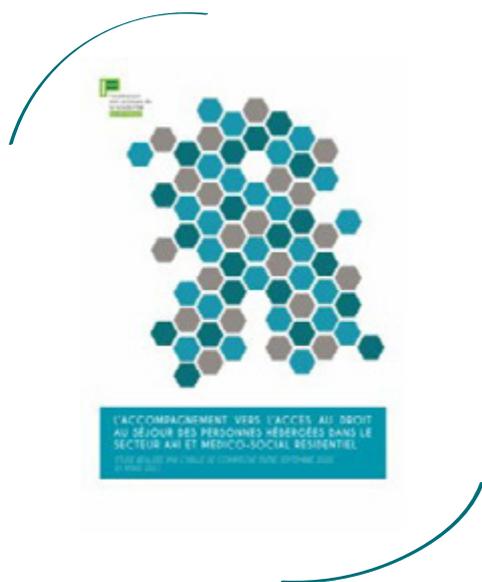
Les cartes arrivant à expiration à partir du 30 Octobre doivent donc être considérées comme valides pour les 3 mois supplémentaires à compter de la date d'échéance du droit.

Les personnes bénéficiaires de l'Aide Médicale de l'Etat ne recevront pas d'attestation de validité des droits prolongés, cependant l'information a été donnée aux établissements et professionnel·le·s de santé.

PUBLICATION DE L'ÉTUDE SUR LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ACCÈS AU DROIT AU SÉJOUR DES PERSONNES HÉBERGÉES

Entre septembre 2020 et mars 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a mené auprès de son réseau une étude concernant **les pratiques d'accompagnement vers l'accès au droit au séjour** des personnes hébergées dans les structures généralistes et médico-sociales de soins résidentiels en Ile-de-France.

Cette étude met en lumière la manière dont la question de l'accès au droit au séjour et des difficultés rencontrées par les personnes et professionnel.e.s interroge le travail social. Elle présente les difficultés rencontrées mais également les actions mises en œuvre par les équipes sociales pour les surmonter, et nous amène à réfléchir sur l'accompagnement proposé aux personnes hébergées.



La présentation des premiers résultats de cette étude, le 11 mars 2021, a été l'occasion de réunir plus de 100 professionnel.e.s du secteur de la lutte contre les exclusions, pour échanger autour de ces résultats et présenter des propositions des associations pour favoriser l'accès au droit au séjour des personnes hébergées.

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a également publié à cette occasion **un plaidoyer spécifique** :

1 <https://www.federationsolidarite.org/actualites/informations-relatives-a-la-reforme-de-laide-medicale-detat/>

2 <https://www.federationsolidarite.org/actualites/decision-du-conseil-detat-concernant-la-circulaire-du-4-juillet-2019-relative-au-transfert-dinformations-entre-les-siao-et-lofii/>

accompagner les personnes vers l'accès au droit au séjour.



<https://www.federationsolidarite.org/actualites/plaidoyer-accompagner-les-personnes-vers-lacces-au-droit-au-sejour/>

Vous pouvez retrouver la retransmission de ces échanges en vidéos via ce lien :

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/publication-de-letude-sur-les-pratiques-daccompagnement-vers-lacces-au-droit-au-sejour-des-personnes-hebergees/>

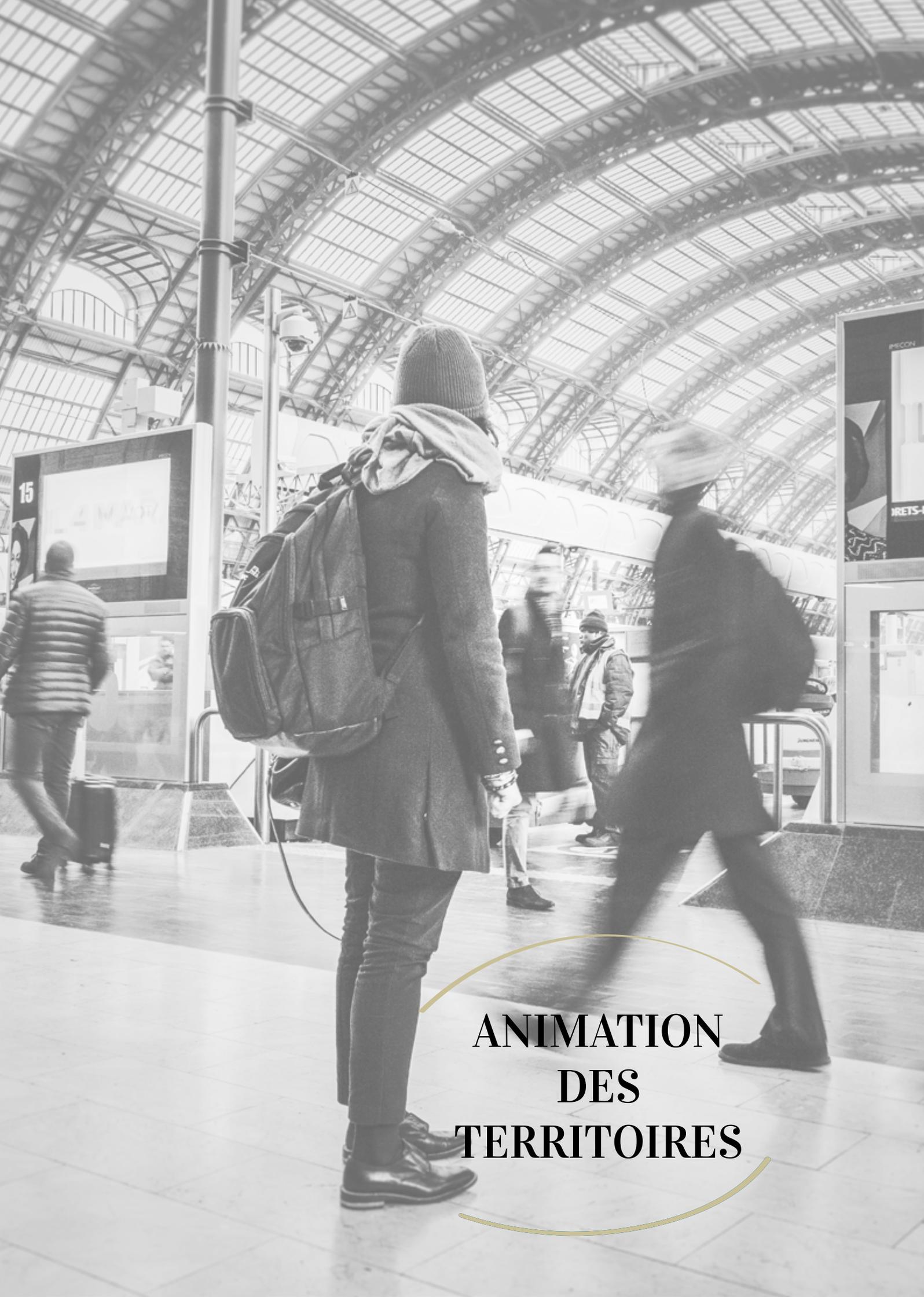
INFORMATIONS AUX ADHERENTS

Tout au long de l'année, la FAS IdF est restée attentive aux évolutions réglementaires afin d'informer nos adhérents et ainsi faciliter l'accès aux droits des personnes pour lesquelles nous œuvrons.

Ainsi, nous avons rédigé et diffusé une note technique « **Comprendre la réforme de l'Aide Médicale d'État** »¹ en janvier 2021

Nous avons régulièrement rappelé la décision du Conseil d'État du 6 novembre 2019 concernant la circulaire du 4 juillet 2019 relative au transfert d'informations entre les SIAO et l'OFII²

A l'instar des différents documents d'analyse que nous réalisons, ce support, transmis aux membres de la commission Migrants a également été largement diffusé via nos news-letters et notre site.



**ANIMATION
DES
TERRITOIRES**

MISSION PRÉCARITÉ PARIS

La mission « Précarité Paris » a poursuivi son action d'animation et de coordination du réseau d'acteurs engagés dans la lutte contre la grande exclusion en 2021, gardant pour axes principaux : la rencontre et le maillage des acteurs intervenant sur le territoire parisien auprès des publics en situation d'exclusion sociale ; la montée en compétence de ces acteurs face à l'apparition de nouveaux publics, pratiques, besoins et dispositifs d'accompagnement ; enfin l'accompagnement de la politique parisienne de lutte contre la grande exclusion auprès de son exécutif et son articulation avec le réseau associatif et partenarial local.

La mission Précarité organise à l'échelle des arrondissements parisiens des « Réseaux Solidarité », rencontres d'acteurs engagés dans des actions de lutte contre la grande exclusion. Co-portés avec les Mairies d'arrondissement et la DASES, ces temps de rencontre et d'échanges permettent d'améliorer la connaissance mutuelle des acteurs intervenant auprès des personnes en situation d'exclusion (maraudes, accueil, hébergement, santé, IAE...) et de proposer la présentation de ressources permettant de répondre à une problématique rencontrée dans le cadre de leurs actions, professionnelles ou bénévoles. En 2021, 5 de ces réseaux ont été organisés sur des sujets divers : jeunes en situation de précarité, situations administratives précaires et accès aux droits, inclusion numérique, femmes en situation de rue, ancrage local des structures d'hébergement.

La connaissance du territoire et du secteur est également assurée par la réalisation d'outils à destination des acteurs bénévoles et salariés, de la lutte contre la grande précarité. La lettre d'information de la Mission Précarité Paris est identifiée comme un support fiable au sein duquel les informations principales peuvent être trouvées aisément. En 2021, 12 lettres mensuelles ont été envoyées à un fichier de 1300 contacts. A cela s'ajoutent des envois ponctuels liés au relai d'informations importantes telles que l'organisation de la Nuit de la Solidarité, le budget participatif,

les évolutions importantes liées à la crise sanitaire et des appels à participation à des enquêtes ou journées régionales (domiciliation, violences sexistes et sexuelles, accès aux droits sociaux...).

Par ailleurs, les dépliants « venir en aide à une personne sans-abri » déclinaisons du guide Solidarité à Paris à l'échelle d'un arrondissement réalisés par la Mission Précarité Paris en lien avec la DASES et les mairies d'arrondissement, relaient les informations pratiques pour mieux orienter les personnes rencontrées en rue.

En outre, riche de sa réorganisation interne, la Mission Précarité continue à développer et faire valoir son expertise thématique relative à certaines typologies d'action ou de dispositifs que sont par exemple l'aide alimentaire, la domiciliation, l'inclusion numérique, la bagagerie, ou encore le vestiaire. En ce sens, la FAS IDF co-porte différentes plénières à l'échelle parisienne, en étroite collaboration avec la DASES. A titre d'illustration, la Mission Précarité a participé en 2021, à la demande de la DASES, à la coordination des épiceries solidaires organisée par le SEPLEX.

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE GARES & CONNEXIONS SNCF

La Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France poursuit son partenariat avec Gares & Connexions sur l'intervention sociale. Dans ce cadre, la mission Précarité Paris œuvre, en étroite collaboration avec les référentes sociales de gare, à l'optimisation de la coordination des acteurs de solidarité et de sûreté portant une action dans et autour des gares.

Cette articulation s'organise notamment au travers de la tenue de Tours de gares sociétaux, temps de rencontre et d'échange bi-annuels réunissant tous les acteurs qui travaillent au niveau du secteur gare (sûreté, maraudes d'intervention sociale, équipes de prévention spécialisée, aide alimentaire, etc.). Ils ont pour objectif l'identification de potentiels points de fixation, le partage et l'échange autour des situations d'errance rencontrées sur le secteur, la présentation de l'ensemble des dispositifs sociaux portés par la gare, ainsi que le point sur les évolutions et perspectives des différents acteurs. La tenue des TGS a pu reprendre en présentiel en 2021 ; 6 réunions ont eu lieu.

Accompagnement des MNA présents en gare

Face à la présence accrue de mineurs non accompagnés et jeunes majeurs dans la gare de Lyon et ses abords, ainsi que la récurrence de faits de violences, la mission Précarité a sollicité l'intervention de l'équipe du CASP, alors mandaté pour l'accompagnement des mineurs marocains initialement rencontrés dans le quartier de la Goutte d'or. Après la réalisation d'un diagnostic, le CASP a pu initier auprès des jeunes un travail d'accompagnement, ensuite poursuivi par Aurore et Hors la rue.

Coordination des distributions alimentaires aux abords des gares

La Mission Précarité a engagé en 2021 un travail de coordination des distributions alimentaires sur le secteur de la gare de l'Est, décliné en trois temps : l'identification, en collaboration de la direction de la gare et de la Mairie du 10^e arrondissement d'un site (place Madeleine Braun) susceptible d'accueillir les distributions ; un travail de contact et de sensibilisation auprès des associations réalisant des distributions ; la coordination du nouveau site via la mise en place d'un tableau partagé des distributions alimentaires. Un dialogue se poursuit avec les équipes de la gare de Lyon et de la Mairie du 12^e pour engager une démarche similaire.

Défense de l'engagement de Gares & Connexions en soutien à l'accompagnement des personnes en errance en gare

L'année 2021 a été marquée par la réflexion engagée par Gares et Connexions sur sa politique d'engagement sociétal et de gestion de l'errance, illustrée par la réalisation d'un audit par SNCF Consulting et le cabinet Bonafidé. Face au risque de remise en cause de l'action d'accompagnement des associations conventionnées avec Gares & Connexions et du primat d'une logique sécuritaire, la mission Précarité s'est appliquée à valoriser l'action des acteurs associatifs conventionnés par la SNCF au travers de l'organisation d'échanges en présence des équipes concernées et de visites de structures.

En outre, Gares & Connexions a demandé à la FAS IDF d'expertiser le déploiement de son action à l'ensemble des gares rencontrant des situations d'errance, témoignant de l'intérêt du réseau associatif dans l'accompagnement des personnes en errance en gare.



LOBBYING

CRISE SANITAIRES ET MESURES POUR LES PERSONNES EN PRÉCARITÉ

Tout au long de l'année 2021 la FAS IdF est restée mobilisée afin d'accompagner nos adhérents sur l'évolution des protocoles sanitaires, l'accès à la vaccination et l'accès aux masques. En partenariat étroit avec la Mie de Pain, nous avons pu faire bénéficier de masques au seul coût de la logistique et du stockage. Nous avons également été en lien étroit avec l'ensemble des services de l'Etat afin de permettre l'accès de tou.t.e.s à la vaccination.



RENCONTRES AVEC LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET LES SERVICES DE L'ÉTAT

Tout au long de l'année 2021, la FAS IdF a maintenu un dialogue régulier avec nos différents partenaires institutionnels afin de faire prendre en compte tant les besoins des publics que nous accueillons que ceux de nos associations.

La FAS IdF est également restée investie dans les travaux du CRHH, de la Stratégie Pauvreté et d'élaboration du Pacte 2 de lutte contre l'exclusion parisien.

RENCONTRE AVEC LA DRIHL

Le 22 septembre 2021 la direction de la DRIHL et ses différents services sont venus échanger avec la Fédération et ses adhérents autour des différents points d'actualité dont :

- La mise en place du Service public de la rue au logement : transformation du parc d'hébergement, SIAO en clef de voûte du LDA, tarification CHRS, accueil des publics spécifiques (FVV, jeunes et grands marginaux), stratégie et réponse conjointes avec l'Intérieur pour l'accueil et hébergement des demandeurs d'asile ...
- Le développement des leviers structurels du déploiement du Logement d'abord : améliorer la connaissance des publics, un SIAO à la hauteur des attentes, dynamiser les approches logement/santé et logement/emploi...
- Mettre la performance sociale au cœur de la lutte contre le sans-abrisme : programmation pluriannuelle, lisibilité et maîtrise des coûts, pilotage par les résultats...
- Prévenir les ruptures : Mettre en œuvre le 3ème plan interministériel de prévention des expulsions : renforcer les CCAPEX, améliorer les signalements des ménages menacés d'expulsion,...
- La réduction du parc hôtelier, l'ouverture des pensions de famille et quid de l'hiver à venir
- Ce temps d'échanges, en présentiel, fut tout autant apprécié par nos adhérents que les services de la DRIHL.

PUBLICATION DU RAPPORT “LES OUBLIÉS DU DROIT D’ASILE”

Face à la dégradation de la situation des personnes exilées à Paris, 9 associations dévoilent un rapport d'enquête¹ alarmant qui documente leurs conditions de vie et leur accès aux droits et aux services. Cet état des lieux confirme la complexité du dispositif d'accueil mis en place, les conditions précaires qui en découlent et la difficulté des associations à répondre seules aux besoins. C'est pourquoi nous, associations, formulons des recommandations² concrètes dans une perspective d'amélioration des conditions d'accueil.

Réalisée en juin 2021, l'enquête s'est tenue au sein de 5 structures d'accueil parisiennes: la Halte humanitaire gérée par la Fondation Armée du Salut, l'accueil de jour Austerlitz géré par Aurore, l'accueil de jour Cité de France Horizon, le Kiosque, permanence juridique administrée par Emmaüs Solidarité et France Terre d'Asile et enfin, le CEDRE, accueil et permanence juridique porté par le Secours Catholique.

Sur les 700 hommes isolés exilés fréquentant quotidiennement ces lieux, plus de 500 d'entre eux ont répondu au questionnaire (525) et 95 ont participé à un entretien. Si les exilés interrogés relèvent de différents statuts (primo-arrivants, demandeurs d'asile, déboutés, bénéficiaires de la protection internationale), l'analyse des nombreuses étapes de leurs parcours révèle des trajectoires résidentielles fragmentées et une précarité globale.

L'Île-de-France, région la plus sollicitée par les procédures de demande d'asile, est marquée par un sous-dimensionnement de l'offre d'hébergement des personnes exilées. Cette tendance marque d'autant plus les personnes fréquentant les structures d'accueil pour qui le passage à la rue est quasi systématique. 96% des personnes reçues en entretien affirment avoir déjà dormi à la rue ou en squat. Sur l'ensemble des demandeurs d'asile interrogés, 53% ne sont pas hébergés au moment de l'enquête, 80% déclarent n'avoir aucune ressource, et 54% sont en situation de faim modérée à sévère.

L'enquête révèle également que le manque d'informations claires entraîne une incompréhension du système d'accueil et précarise ceux qui souhaitent demander l'asile. Parmi les 95 personnes reçues en entretien, 82% déclarent ne pas parler français, 65% ne pas avoir accès à internet et 24% ne pas avoir de téléphone portable à leur arrivée en France.

Il ressort notamment de cette enquête que 27 % des personnes interrogées n'ont ni hébergement ni ressource financière ; 65% des primo-arrivants sont à la rue au moment de l'enquête ; 25% des primo-arrivants sont en situation de faim sévère.

L'enquête montre que la situation de précarité des exilés perdure même après l'obtention du statut de réfugié. En effet, 20% des personnes interrogées bénéficient de la protection internationale et fréquentent toujours les accueils de jour. Si 47% d'entre eux ont obtenu la protection depuis plus d'un an, 32% vivent toujours à la rue ou en squat et 32% n'ont aucune ressource.

À la lumière de ces données, les associations formulent une série de recommandations visant à un changement de cadre réglementaire, ou de pratique, pour mieux couvrir les besoins des personnes, et ce, de manière digne. Nos associations s'engagent à être pleinement actrices de ces recommandations et souhaitent en premier lieu qu'un comité de pilotage, réunissant l'Etat, les collectivités et les associations, puisse être mis en place autour de la question de l'accueil et des conditions de vie des personnes exilées en France.



1 <https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2021/12/Rapport-oublie droit asile-2021-vfinale-web-sansreco.pdf>

2 <https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2021/12/recommandation-annexe-web.pdf>

PACTE PARISIEN

Le 12 mai 2021, la Ville de Paris nous réunissait afin de lancer les travaux d'élaboration du Pacte II.

Dans son courrier d'invitation, Léa Filoche, indiquait que « la lutte contre la grande exclusion était la grande cause de la mandature précédente et qu'avant sa réélection, la Maire de Paris s'était engagée à porter un Pacte parisien de lutte contre l'exclusion pour la période 2021-2026 ».

Attentive aux actions de prévention et d'adaptation au contexte de ces derniers mois, la Fédération et ses adhérents ont contribué tout au long de l'année aux travaux d'élaboration de ce Pacte en veillant à ce que ne soient pas oubliés nos concitoyens les plus précaires. Les travaux devraient aboutir par la signature du Pacte II en juillet 2022.

ŒUVRER POUR GARANTIR LA CONTINUITÉ D'HÉBERGEMENT OU DE LOGEMENT DES PERSONNES HÉBERGÉES DANS LES STRUCTURES DU DNA

L'hébergement dans les dispositifs d'accueil dédiés aux demandeur.se.s d'asile est conditionné à la situation administrative des personnes.

Afin d'éviter que les personnes ne se retrouvent en situation de rue à l'issue de ce délai de maintien, et de prévenir la constitution de campements insalubres sur le territoire francilien, il paraît essentiel que toutes les démarches permettant d'assurer aux personnes une continuité d'hébergement ou de logement soient mises en œuvre et anticipées.

Dans ce cadre, la Fédération a élaboré des recommandations¹ pour garantir la continuité d'hébergement des personnes.

¹ <https://www.federationsolidarite.org/actualites/oeuvrer-pour-garantir-la-continuite-dhebergement-ou-de-logement-des-personnes-hebergees-dans-les-structures-du-dna-quelle-que-soit-lissue-de-leur-procedure-de-demande-dasile/>

APPEL À PROJET RELATIF À LA RECONSTITUTION ET À LA TRANSFORMATION DU PARC D'HÉBERGEMENT D'URGENCE FRANCILIEN

En toute fin d'année 2021, la DRIHL a présenté à la FAS IdF et à l'Uriopss son appel à candidatures régional relatif à la reconstitution et à la transformation du parc d'hébergement d'urgence francilien.

Lors de cet échange, la FAS IdF a indiqué qu'elle le diffuserait sans pour autant en assurer sa promotion. En effet, la FAS IdF soulignait les **difficultés majeures liées à cet appel à candidatures** :

- L'objectif de captation de 6000 places dans les délais indiqués ne nous semble pas réaliste en l'état actuel.
- L'obtention de l'accord d'implantation sur un territoire relevant exclusivement de la responsabilité des associations, nous semble devoir être revu dans le sens d'une implication et d'un soutien des services de l'Etat
- Les modalités de cet AAC qui pourraient privilégier les "grosses" associations au détriment des "petites", tendant ainsi à faire disparaître la diversité des acteurs pourtant porteuse d'initiatives et d'implantation locale.
- Les associations déjà gestionnaires de parcs devant fermer ne sont pas assurées de pouvoir poursuivre leur activité d'hébergement, ce qui précarise les équipes professionnelles et ce dans un cadre RH déjà extrêmement tendu.
- Le coût de la prospection n'est pas pris en charge alors même qu'il nécessite des compétences spécifiques et du temps dédié.
- La captation n'est possible que dans le parc privé, qui si nous pouvons comprendre cette orientation elle a également pour conséquence de limiter les capacités de captation.

La Fédération a également souligné que cet AAC s'inscrit dans un changement de paradigme dans la nature du parc à capter, changement auquel nous souscrivons, mais que nous ne pouvons porter seuls. Il nécessite un besoin d'accompagnement et d'investissement fort de la part de l'Etat, d'envisager une réflexion autour de la captation dans un temps plus long.

JOURNÉE MONDIALE DES RÉFUGIÉS 2021

La Maison des Réfugiés a organisé la semaine des « personnes venant chercher refuge à Paris » du 15 au 20 juin. Une semaine de valorisation des initiatives associatives et des personnes !

Le 17 juin, **Pascal Brice est venu échanger avec Fabienne Lasalle**, cofondatrice et directrice générale adjointe de SOS Méditerranée ; **Bruno Morel**, directeur générale d'Emmaüs Solidarité, Delphine Rouilleault, directrice générale de France Terre d'Asile, **Ian Brossat**, Adjoint à la Maire de Paris en charge du logement et de l'hébergement d'urgence et Céline Schmitt, porte-parole du HCR en France ; sur **«Comment interpeller efficacement et faire évoluer les politiques d'accueil»**.

Ils ont ensemble échangé sur les questionnements suivants :

- Comment mieux faire émerger, repérer puis partager des bonnes pratiques sur la question de l'accueil.
- La délicate question du consensus quand on parle de migration dans un climat politique polarisé.
- La sensibilisation de l'opinion passe-t-elle forcément par des chocs ?
- Entre la société civile et le pouvoir politique, peut-on / doit-on éviter le rapport de force sur la question de l'accueil ?
- Un changement de narratif politique sur la question est-il possible ?
- Exemple concret : peut-on, dans cette perspective, tordre le coup ensemble et définitivement à la théorie de l'appel d'air ?
- Mesures : quelles mesures politiques urgentes et vitales, sur le sujet ?



PASSAGE DE LA CONVENTION PARISIENNE D'ATTRIBUTION EN CONSEIL DE PARIS

Pour rappel, la Convention d'attribution est un outil réglementaire mis en place par la loi Egalité & Citoyenneté de 2017. Elle a vocation à définir la politique d'attribution des logements sociaux à l'échelle de l'intercommunalité ou de la collectivité territoriale unique en ce qui concerne Paris. La Convention d'attribution est signée par les réservataires et les bailleurs sociaux. Elle définit les moyens opérationnels qui permettront de respecter les objectifs de relogement fixés par la loi E&C (25% de ménages DALO et prioritaires ; 25% de ménages du 1er quartile de revenu hors QPV).

La loi E&C fixait aux collectivités l'échéance de février 2019 pour adopter leur Convention d'attribution. Le passage en Conseil de Paris (prévu les 13, 14 et 15 avril) de la Convention parisienne était donc très attendu. Depuis plusieurs années, la FAS IdF et plusieurs têtes de réseau (FAPIL, URIOPSS, Fondation Abbé Pierre et Samu Social de Paris) ont multiplié les interpellations à destination de la Maire de Paris et du Préfet de Région pour faire avancer ce dossier. Dans un contexte de saturation des dispositifs d'hébergement, il était indispensable d'adopter au plus vite les outils permettant l'accès des publics hébergés au logement social. 4 000 ménages hébergés à Paris, disposant d'une DLS active, identifiés par le SIAO et inscrits dans Syplo sont dans l'attente d'une proposition de logement.

La Convention d'Attribution qui sera présentée en Conseil de Paris comporte deux avancées majeures :

D'abord, l'intégration de l'Accord Collectif Parisien (ACD) préalablement ouvert aux ménages du 1er quartile et ouvrant la possibilité d'une exception à l'ancienneté de la DLS pour les publics en situation de rue. L'objectif annuel de 2 000 logements mis à disposition par les bailleurs (objectif respecté seulement pour moitié jusqu'à présent) a été réaffirmé. Il est maintenant traduit en flux (20% des attributions des bailleurs) et suivi par des indicateurs trimestriels. Intégré à la Convention d'Attribution, l'ACD devient l'Accord pour le

Relogement des Publics Prioritaires (ARPP).

Pour le reste, le processus est inchangé : dossier déposé par un travailleur social ; examen du dossier commission pour labellisation ; proposition de logement à l'initiative des bailleurs (une seule candidature par CALEOL).

Ensuite, un engagement des bailleurs quant au taux d'effort et au reste à vivre exigé en CALEOL. Ce point est particulièrement important pour le relogement des ménages du 1er quartile dont les ressources sont par définition limitées. La Convention d'attribution harmonise les pratiques des bailleurs en fixant un reste à vivre à 11 euros par unité de consommation. Si le reste à vivre est une exigence extra-légale (à la différence du taux d'effort) dont l'existence même peut interroger, le seuil de 11 euros est un net progrès par rapport aux pratiques de certains bailleurs parisiens.

La Convention d'Attribution parisienne nous semble donc un outil pertinent pour favoriser l'accès au logement des publics défavorisés et renforcer la fluidité de l'hébergement vers le logement. Il est maintenant nécessaire de veiller à l'application de cette convention et au respect des objectifs légaux de relogement. A cette fin, nous pourrions nous saisir de la commission de coordination de la convention (où siègent 4 représentants associatifs) et des indicateurs de suivi produits trimestriellement par l'APUR.

34 ASSOCIATIONS ET COLLECTIFS CITOYENS SAISISSENT LA DÉFENSEURE DES DROITS AU SUJET DE LA SITUATION DES PERSONNES EXILÉES À PARIS ET EN ILE-DE-FRANCE

Les associations et collectifs citoyens observent que la situation de sans-abrisme des personnes exilées ne cesse de se dégrader, avec des campements qui se succèdent dans des conditions sanitaires et humanitaires toujours plus inquiétantes. Ces campements se multiplient dans toute l'Île-de-France, et regroupent principalement des personnes primo-arrivantes, relevant de l'asile ou encore bénéficiaires d'une protection internationale. Le 30 novembre, 34 associations et collectifs ont adressé à Madame la Défenseure des Droits Claire Hédon une saisine à ce sujet.

En cinq ans, uniquement à Paris, Aubervilliers et Saint-Denis, plus de 60.000 personnes ont été prises en charge au cours de 283 opérations de mise à l'abri - dont 65 évacuations complètes de campement. Certaines de ces personnes ont été mises à l'abri à plusieurs reprises, après avoir été remises à la rue, signe d'une absence de continuité de l'hébergement. A plusieurs égards, la situation francilienne fait écho aux violations des droits fondamentaux que vivent les personnes exilées sur le littoral franco-britannique et à la frontière franco-italienne, qui ont été documentées par le précédent Défenseur des Droits.

Ainsi, les associations et collectifs citoyens dressent un constat de sous-dimensionnement de l'ensemble des dispositifs dédiés à la prise en charge et l'accompagnement des personnes présentes sur ces campements, ainsi que le dysfonctionnement grave de certains dispositifs. Ces constats mentionnés dans la saisine conduisent à une situation d'atteinte aux droits des personnes, en particulier en ce qui concerne l'accès à la demande d'asile, la réponse aux besoins fondamentaux ou encore le droit à un hébergement d'urgence.

Aujourd'hui, des centaines de personnes exilées sont encore en situation de rue, après avoir perdu pour certaines leur matériel de première nécessité lors des évacuations des campements de la place de l'Écluse à Saint-Denis le 17 novembre 2020 et de la place

de la République à Paris le 23 novembre 2020. D'autres sont arrivées à Paris depuis et sont dans une errance permanente. Elles se retrouvent toutes confrontées, comme après chaque évacuation, à une pression policière liée à la volonté d'empêcher la reconstitution de campements. Cette situation témoigne des limites atteintes par le système d'accueil actuel.

C'est dans ce cadre que nous avons saisi la Défenseure des Droits, et que nous émettons le souhait qu'un cadre de discussion, réunissant les services de l'État concernés, les collectivités, les associations gestionnaires de dispositifs et les associations de terrain, ainsi que les collectifs citoyens et des représentants des personnes exilées, puisse s'ouvrir pour penser un vrai système de premier accueil et de prise en charge des personnes exilées et éviter la reconstitution des campements à Paris et dans toute l'Île-de-France.

Liste des 34 organisations signataires

Action Contre la Faim ; ADSF - Agir pour la Santé des Femmes ; Antanak ; Asile ; ADDE - Avocats pour la défense des droits des étrangers ; La Casa ; La Chorba ; La CIMADE IDF ; Collectif Audonien Solidarité Migrants ; Collectif l'Assiette Migrante ; Collectif P'tits Dej's Solidaires ; Collectif Solidarité Migrants Wilson ; Le COMEDE ; Droits d'Urgence ; Emmaüs France ; États Généraux des Migrations Paris ; Famille France-Humanité ; Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF ; Fondation Abbé Pierre ; Fondation Armée du Salut ; La Gamelle de Jaurès ; Kolone ; Ligue des Droits de l'Homme ; MARDi ; Médecins Du Monde ; Médecins Sans Frontières ; Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) ; Paris d'Exil ; Réseau Chrétien - Immigrés (RCI) ; Secours Catholique ; Solidarités International ; Thot ; Utopia 56 ; Watizat.

ENQUÊTE INTER-ASSOCIATIVE SUR LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS À LA DOMICILIATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Face à l'observation constante de difficultés rencontrées par les publics, organismes agréés pour la domiciliation et associations accompagnant les publics en situation de vulnérabilité et à l'absence de renouvellement des schémas départementaux de la domiciliation, le collectif inter-association domiciliation Île-de-France dont la FAS IDF est membre a décidé de se remobiliser.

Celui-ci a organisé une première réunion le 23 juin, au cours de laquelle a été convenu de mener un travail d'enquête sur les difficultés d'accès à une domiciliation administrative auprès des organismes agréés franciliens et des associations qui accueillent et accompagnent des personnes sans domicile stable en Ile-de-France, dans l'optique d'actualiser les constats effectués sur le terrain concernant l'accès à la domiciliation administrative pour les personnes sans domicile stable, ainsi que la reconnaissance de celle-ci par les différents services et institutions.

Réalisée au printemps 2021, l'enquête a permis de recenser 183 réponses, représentant 82 associations, parmi lesquelles 74 sont agréées en Ile-de-France pour la domiciliation administrative (sur 168). Ces organismes agréés domiciliaient à date plus de 40 000 personnes, ce qui témoigne de la représentativité des réponses. Les données remontées font apparaître des tendances similaires sur les différents territoires tels que : la saturation de l'offre de domiciliation, des pratiques d'instruction non respectueuses du cadre légal, le manque de reconnaissance de la domiciliation, ou encore une articulation défectueuse entre domiciliation et accès aux droits.

Une seconde rencontre du collectif le 10 octobre a permis un échange sur les 180 questionnaires complétés dans le cadre de l'enquête et l'élaboration des premiers axes de plaidoyer. Celui-ci a été finalisé lors d'une 3e rencontre le 4 novembre et transmis, via un courrier individualisé, à chaque préfecture d'Ile-de-France en vue d'obtenir des rendez-vous avec les représentant.e.s de l'Etat dans les départements. Ceux-ci sont d'une part le lieu de présentation des résultats de l'enquête à l'échelle d'un territoire, étayés par le témoignage d'acteurs locaux ; d'autre part l'occasion pour le collectif de soumettre ses préconisations pour les prochains schémas de la domiciliation, tant sur son contenu que sur sa méthodologie.

Dans cette continuité La Mission Précarité Paris a participé aux échanges organisés dans les Yvelines et le Val de Marne dans le cadre du renouvellement de leur schéma de la domiciliation, afin de porter les éléments de plaidoyer élaborés par le collectif. La FAS IDF et les membres du collectif inter-asso domiciliation IDF s'appliqueront ainsi à participer à l'ensemble des réflexions autour des renouvellements des schémas de la domiciliation dans les autres départements franciliens. En substance, cette mobilisation appelle au contrôle accru de l'action des CCAS franciliens par les services de l'Etat, en vue d'un respect accru du droit via la bonne mise en œuvre de cette compétence obligatoire.

MOBILISATION DE LA FAS IDF SUR L'ÉLABORATION DE LA NOUVELLE STRATEGIE FRANCILIENNE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE (IAE) 2021-2022

En 2021, la FAS IDF a participé activement aux concertations engagées pour construire la stratégie régionale de l'insertion par l'Activité Économique d'Ile-de-France pour la période 2021-2022. Cette stratégie régionale est impulsée par les services de l'Etat (Préfecture de Région Ile-de-France et DRIEETS IDF), en partenariat avec les réseaux de l'IAE du GRAFIE (inter-réseau francilien IAE), la Région Ile-de-France, Pôle emploi et les Conseils Départementaux. Ce nouveau document cadre fixe des grandes priorités, pour accompagner la structuration du secteur de l'IAE et pour orienter les plans d'actions d'appui au secteur déclinés au niveau régional et départemental. L'association régionale a porté des contributions au sein des 4 ateliers thématiques mis en place entre septembre et octobre pour construire cette stratégie.

Cette nouvelle stratégie francilienne s'articule autour de 4 grands axes :

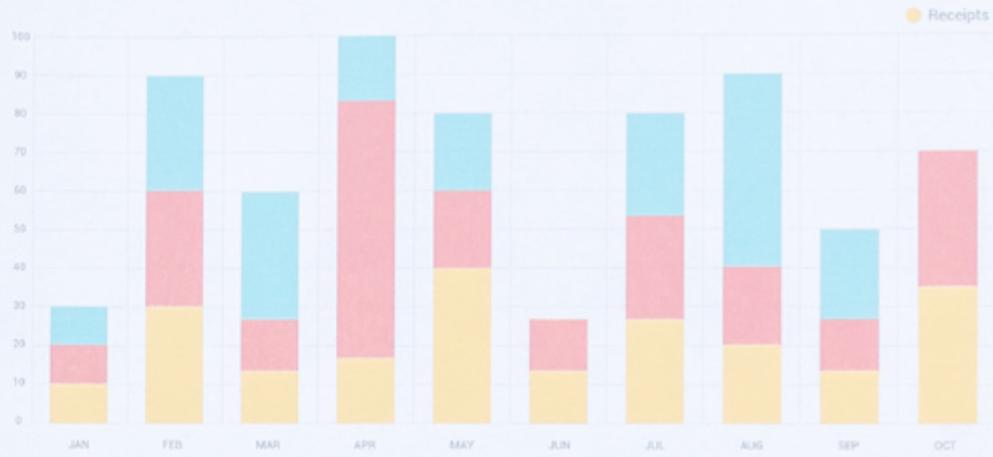
1. Renforcer l'attractivité du secteur de l'insertion dans un cadre territorialisé ;
2. Accompagner la croissance et les mutations du secteur dans une logique de développement durable ;
3. Renforcer la qualité et la progressivité des parcours d'insertion ;
4. Adapter la gouvernance territoriale et partenariale.

Chacun des 4 axes se décline sous la forme de plusieurs « propositions opérationnelles » qui devront se concrétiser sous la forme d'actions.

L'élaboration d'une stratégie à l'échelle régionale, fixant des orientations et des engagements partagés par l'Etat, les réseaux et les partenaires, sur une diversité d'enjeux autour de l'IAE, constitue une démarche pertinente et utile pour le secteur. La FAS IDF se mobilisera sur l'ensemble des axes d'intervention de cette stratégie et plus particulièrement afin d'accompagner les dynamiques et les actions engagées sur l'axe 3 dédié à la « qualité et à la progressivité des parcours ». Cet axe intègre un objectif visant à « préserver un accès prioritaire aux publics les plus fragiles » ; la FAS IDF s'attachera, dans ce cadre, à promouvoir les bonnes pratiques et les nombreux projets des SIAE du réseau qui concourent à l'accès à l'IAE des publics particulièrement fragiles en Ile-de-France.

La nouvelle stratégie IAE francilienne a fait l'objet d'une validation en fin d'année 2021. La mobilisation de l'ensemble des acteurs (SIAE, réseaux, Départements, services de l'Etat, Pôle Emploi, etc.), pour la traduire sous la forme d'actions concrètes se déroulera sur le premier semestre 2022. L'équipe de la FAS IDF et les membres de la Commission régionale IAE se mobiliseront pour participer pleinement à cette nouvelle étape de la démarche.

Our company



Business items



**OBSERVATION
SOCIALE**

OBSERVATOIRE FRANCILIEN DES PERSONNES À LA RUE OU HÉBERGÉES

Créé en 2014, l'OFPRUH est le fruit d'une collaboration étroite entre la DRIHL, la FAS IdF, la Délégation Régionale de la Croix-Rouge Française, le Samusocial de Paris et les associations porteuses des SIAO franciliens. L'Observatoire francilien des personnes à la rue et hébergées s'inscrit dans la volonté des partenaires de collecter et rassembler données et informations afin de mieux connaître les publics concernés par l'accueil, l'hébergement et l'insertion, partager cette connaissance, croiser leurs analyses et disposer d'un outil d'aide à la décision.

Il se réunit chaque année afin d'échanger sur les travaux menés et pour proposer de nouvelles thématiques et axes d'études pour l'année à venir.

Travaux menés en 2021 :

- Publication « Profil des ménages ayant fait une demande au SIAO en 2019 » : Grille d'observation sociale (GOS) ([article en page 32](#))
- Nuit des Maraudeurs 2021 : La deuxième édition de l'enquête francilienne sur les personnes à la rue ([article en page 33](#))

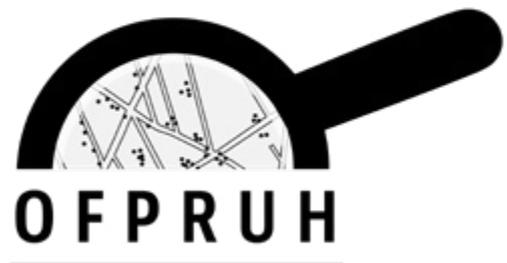
Programme 2022-2023

Reconduction d'une Nuit des Maraudeurs
La troisième édition de la Nuit des Maraudeurs n'aura pas lieu en 2022. Le GT Ofpruh a acté qu'il se concentrerait sur l'articulation avec la MGP pour une opération commune avec la Nuit de la Solidarité Métropolitaine en 2023.

- Des travaux méthodologiques entre OFPRUH et MGP vont démarrer au printemps 2022
- Valorisation : Publication d'une note valorisant les résultats de la deuxième édition + Demi-journée de valorisation de la NDM à faire à l'échelle de la région en septembre pour renforcer la mobilisation des acteurs du terrain et leur lien.

Travaux autour de la Grille d'Observation Sociale

- Suite au « crash » du SI-SIAO en septembre 2020, un grand nombre de fiches demandeurs ont été perdues ou sont erronées, il est donc impossible de produire une GOS sur les données 2020 et 2021.
- Au-delà des questions de qualité de la donnée issue du SI, les membres de l'OFPRUH adhèrent à l'idée d'automatiser le traitement de la GOS et que chaque SIAO rédige sa fiche départementale selon un modèle commun



Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées

PUBLICATION « PROFIL DES MÉNAGES AYANT FAIT UNE DEMANDE AU SIAO EN 2019 » : GRILLE D'OBSERVATION SOCIALE (GOS)

En 2014, la conférence régionale des SIAO franciliens a élaboré une grille d'observation sociale (GOS) pour permettre une «photographie» des ménages ayant sollicité une prise en charge au SIAO et en améliorer ainsi la connaissance.

Cette analyse a été réalisée par l'OFPRUH (Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées) à partir des données issues du logiciel SI-SIAO.

Cette étude restitue le profil des ménages dont une demande a été transmise aux SIAO franciliens entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019.

Chiffres clés :

- En Ile de France, 44 160 ménages correspondants à 84 244 personnes ont fait une première demande au SIAO en 2019
- Dans la plupart des départements franciliens, les mineurs représentent plus d'un tiers des personnes composant les ménages ayant effectué une première demande auprès du SIAO en 2019.
- Près des deux tiers (65 %) des ménages ayant fait une première demande auprès des SIAO franciliens sont des ménages sans enfants. La part des ménages avec enfants parmi les ménages ayant effectué une première demande en 2019 varie largement d'un département à l'autre : de 19 % en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne à 39% dans le Val d'Oise.
- Parmi les adultes ou mineurs isolés ayant effectué une première demande auprès d'un SIAO francilien en 2019, les femmes seules représentent 20 % des demandeurs et les hommes seuls 42 %. Les familles monoparentales représentent 22 % des ménages effectuant une première demande, et sont quasi exclusivement des

femmes avec un ou plusieurs enfants (95 % des familles monoparentales). Les couples sans enfants ne constituent que 3 % des premières demandes auprès des SIAO franciliens en 2019, alors qu'ils étaient 9 % en 2018.

- La part des ménages avec enfants est en augmentation sur l'ensemble du territoire francilien par rapport à 2018, que ce soit les familles monoparentales (dont le parent est une femme) ou les couples avec enfants.
- Les motifs principaux de première demande auprès des SIAO franciliens rejoignent les situations résidentielles les plus fréquentes. C'est souvent une fin d'hébergement chez un tiers (19% des ménages effectuant une première demande) ou une sortie de structure d'hébergement (17% des ménages) qui conduit à déposer une première demande d'hébergement auprès d'un SIAO. La sortie d'hébergement est le deuxième motif le plus fréquent dans toute l'IdF.
- Selon le département, entre 63% et 78% des ménages qui ont effectué une première demande en 2019 déclarent au moins un type de ressources (salaire, allocation chômage, minima sociaux, etc.) Le montant moyen des ressources pour les ménages déclarant en avoir se situe autour de 1 000 € sur l'ensemble de l'Ile-de-France.

Pour plus d'information :

https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2022/05/Publication-GOS-2019-VF_25Mars.pdf

NUIT DES MARAUDEURS 2021 : LA DEUXIÈME ÉDITION DE L'ENQUÊTE FRANCILIENNE SUR LES PERSONNES À LA RUE

Le 29 juin 2021 a été réalisée dans l'ensemble des départements franciliens (hors Paris), la deuxième édition de l'enquête régionale sur les personnes en situation de rue, dite Nuit des Maraudeurs. Cette enquête permet de disposer de données sur les personnes sans-abri en Île-de-France, comblant ainsi, en partie, un angle mort de la statistique publique (la dernière grande enquête nationale « Sans-Domicile » de l'INSEE date de 2012).

La « Nuit des Maraudeurs » constitue en France la toute première expérience d'une enquête auprès des personnes en situation de rue à l'échelle d'une région entière, à un instant T, avec une méthodologie homogène malgré une grande diversité de territoires. Cette approche régionale est particulièrement opportune dans le cas de l'Île-de-France, région française la plus peuplée et la plus touchée par le phénomène de sans-abrisme. En effet, chaque jour, c'est plus de 140 000 personnes qui sont hébergées ou mises à l'abri en Île-de-France. Cette enquête permet donc de mieux connaître le nombre et le profil des personnes à la rue dans la région.

Modalités de l'enquête	Résultats principaux (chiffres clés)
<ul style="list-style-type: none"> Une enquête auprès des personnes en situation de rue un soir donné : La population cible de l'enquête est donc constituée de personnes sans-abri, au sens de « sans solution d'hébergement » le soir de l'enquête. Une enquête réalisée par les acteurs de la veille sociale : L'enquête est réalisée majoritairement par les acteurs de la veille sociale existants dans chacun des sept départements franciliens hors Paris. Elle est notamment réalisée par les équipes de maraudes existantes et identifiées, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles. Une enquête réalisée en soirée : Ce choix d'horaires permet à la fois d'éviter au maximum les doubles comptes, les personnes rencontrées étant généralement moins mobiles après 20h-21h, ayant quitté leurs lieux d'activité quotidienne (travail, accueils de jour, lieux de mendicité, etc.). Des règles communes de détermination des zones à marauder, adaptées en fonction des réalités territoriales : Lors de la première édition de la Nuit des Maraudeurs, les zones à marauder étaient celles habituellement couvertes par les équipes de maraudes franciliennes. La deuxième édition de l'enquête ayant été l'occasion de mobiliser plus largement dans la plupart des départements franciliens, plus de territoires à marauder ont été sélectionnés. 	<p>Chiffres-clés</p> <p>Au moins 767 personnes rencontrées pendant la Nuit des Maraudeurs du 29 juin 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> 21% de femmes parmi les adultes  29% de personnes ayant perdu leur logement depuis plus de 5 ans  69% qui n'appellent pas ou plus le 115  52% disposent d'une domiciliation administrative  38% suivis par un travailleur social  47% citent l'hébergement ou le logement comme besoin essentiel 

Drihl IdF, FAS IdF ; Infographie consultable sur : https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/nuit_des_maraudeurs_v4.pdf

Drihl IdF, Fas IdF ; Note méthodologique consultable sur : https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/note_methodo.pdf

Publication consultable sur : <https://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/deuxieme-edition-de-l-enquete-regionale-aupres-des-a1038.html>

ÉTUDE SUR LES RUPTURES DANS LES PARCOURS RÉSIDEN- TIELS DES JEUNES ET LES DISPOSITIFS D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT EXISTANTS

La Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) Île-de-France a lancé en mai 2021, avec le soutien de la Fondation Abbé Pierre, une étude portant sur les jeunes francilien·nes (18-25 ans) en situation de rupture dans leurs parcours résidentiels et leur accès aux dispositifs d'hébergement/logement. Suite au constat que les jeunes peuvent faire face à une précarité exacerbée en matière d'accès au logement, notamment du fait d'une absence de revenus stables assurés par des filets de garantie comme le Revenu de Solidarité Active (RSA), généralement inaccessible jusqu'à 25 ans, la FAS IDF et ses partenaires ont jugé nécessaire de développer des connaissances approfondies sur ces publics, afin de promouvoir des mesures adaptées à leurs besoins.

La méthode utilisée dans cette étude se constitue en deux volets. D'une part, le volet quantitatif nous a permis de visualiser le profil des demandeur·euses et des personnes orientées par des SIAO franciliens. D'autre part, à partir d'une série d'entretiens le volet qualitatif nous a permis de mieux appréhender la situation de ces jeunes, les dispositifs qui les accueillent et les professionnel·les qui les accompagnent.

Chiffres clés (publication de l'étude détaillée à venir)

- Les jeunes ayant entre 18 et 24 ans représentent environ 14% des demandes d'hébergement d'urgence en Idf.
- Le public masculin est majoritaire d'approximativement 9% avec un écart important par rapport à la tendance du public
- Les trois quarts de ces demandes (des deux sexes) concernent des personnes isolées. Un quart d'entre eux portent leur demande en famille. Parmi ces derniers environ 12% des ménages demandeurs sont conformés de jeunes femmes seules avec enfants et 9% de jeunes couples avec enfants.

- Plus de la moitié des jeunes demandeurs sont d'origine hors union-européenne et plus d'un tiers sont d'origine française. Cette proportion varie par rapport au volume des demandeurs de toute les âges, étant d'approximativement 5 points mineur celle des personnes d'origine hors union-européenne et de 9 points majeur celle qui correspond aux personnes aux personnes d'origine française.
- L'un des motifs principaux de ces demandes correspond à la fin d'hébergement chez des tiers avec une incidence moyenne de 19%.
- En moyenne, 8% des demandes concerneraient des ruptures (familiales, amicales ou conjugales) et 3% des demandes seraient motivées par une situation de violence.
- Approximativement, 19% des primo-demandeurs auprès des SIAO franciliens en 2020 ont pour motif principal une fin de prise en charge ASE (sachant que d'autres motifs, comme une situation de rue ou d'hébergement par des tiers, peuvent également concerner des jeunes anciennement pris en charge par l'ASE).
- Les fins d'hébergement par des tiers représentent une rupture résidentielle qui apparaît comme un motif important de demandes d'hébergement faites aux SIAO en 2020 (entre 17 et 22% selon les Départements).

INSTITUT DES VULNÉRABILITÉS ET COLLOQUE

Lancement, lors de la 2^{ème} édition de la journée « Vulnérabilités et parcours de vie en France » organisée les 18 et 19 novembre 2021, de **l'Institut des Vulnérabilités et Résiliences** porté par le CRÉDOC avec le soutien de la Fondation Sanofi Espoir et Co-construit avec le soutien de la Fédération et d'autres acteurs multidisciplinaires (associations, entreprises, institutions publiques, chercheurs)

Le lancement de cet Institut fait suite à la première journée « Vulnérabilités et Parcours de vie en France » organisée par la Fondation Sanofi Espoir en 2018, et qui avait donné lieu à la publication du livre blanc « Etats Généraux des vulnérabilités » remis aux autorités publiques en février 2019.

Cet Institut a pour vocation de créer un espace de travail et d'échange de connaissances plurisectorielles pour faire converger les actions, et partager ressources et bonnes pratiques.

Il vise à :

- **À produire des connaissances** sur les multiples types de fragilités individuelles et collectives (difficultés de logement, isolement, santé, vieillissement, handicap, précarité énergétique, discriminations, exclusion bancaire, chômage et précarité professionnelle, illettrisme, illettrisme notamment) et leur articulation dans une approche globale centrée sur les besoins des personnes, et à capitaliser sur ces connaissances.
- **À identifier les leviers, les dispositifs et les démarches les plus efficaces** pour prévenir et accompagner ces fragilités afin de favoriser la capacité d'agir des individus, des organisations et in fine de la société.

Pour en savoir plus :

<https://www.vulnerabilitesresiliences.org/>



PARTENARIATS

OUBLIÉS DU DROIT D'ASILE LA PRÉPARATION DU RAPPORT

« Les oubliés du droit d'asile » est une enquête sur les conditions de vie et l'accès aux droits des exilé.e.s qui a été réalisée du 1er au 15 juin 2022 simultanément sur 5 structures d'accueil de jour parisiennes. Pour réaliser cette enquête et cette collecte de données sur 14 jours et dans 5 lieux différents, 80 personnes ont été formées par les équipes d'Action Contre la Faim pour faire passer des questionnaires qualitatifs ou quantitatifs aux usagers des accueils de jour. L'équipe de la FAS Ile-de-France s'est mobilisée pour participer à l'enquête sur le terrain : 7 personnes de la FAS IdF ont participé sur plusieurs journées ou demi-journées aux côtés des équipes d'ACF, de la Fondation Armée du Salut, du Samu Social de Paris, du Secours Catholique, d'Emmaüs, d'Aurore et de France Horizon.

RENCONTRE GIP HIS ET CPH

La FAS IdF a sollicité le GIP HIS pour venir présenter la mission, pour laquelle il est mandaté par l'Etat, visant à faciliter l'accès au logement des personnes reconnues réfugiées et hébergées en CPH en complémentarité des actions menées par ces derniers.

Cette sollicitation faisait suite à de nombreuses remarques et questionnements des CPH concernant l'intervention du GIP HIS tant sur les modalités que sur les objectifs.

Ce temps d'échanges, du 15/04/2021, a permis à l'équipe du GIP HIS de présenter cette mission et d'échanger sur sa mise en œuvre opérationnelle, les équipes des CPH présentes ont pu faire part de leurs interrogations visant à mieux anticiper et articuler leurs interventions respectives.

AFFIL

La FAS IdF reste mobilisée et active au sein de l'Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement.

Afin de tenter de dépasser les réticences de certains élus locaux à l'implantation de structures d'hébergement-logement sur leur territoire, en 2021, l'AFFIL a réalisé un guide de préconisations à destination des chargé.e.s de développement <http://www.affil.fr/publications-de-laffil.html>

L'AFFIL a également réalisé une étude sur les pensions de famille



Plusieurs enjeux pour l'AFFIL et ses partenaires ont été identifiés grâce à cette étude :

- besoin de compléter le guide AFFIL "Développer l'offre d'habitat adapté en structure collective" par des exemples concrets d'opérations de famille;
- souhait d'échanger entre propriétaires et gestionnaires autour du montage de projet;
- volonté de réfléchir collectivement sur le public accueilli en pension de famille et leurs parcours résidentiels mais aussi sur les réponses à apporter aux publics «exclus» des pensions de famille.



PROFESSIONNALISATION

MISE EN PLACE DES ACTIONS POUR L'ACCÈS ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES LGBTIQ DANS L'HÉBERGEMENT : FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET ATELIERS D'APPROPRIATION DU GUIDE

Le travail partenarial entre la FAS Ile-de-France et les associations communautaires LGBTIQ (lesbienne, gay, bi,trans, intersexe et queer) mené depuis 2019 continue de se structurer. Alors qu'il n'est plus à démontrer que les LGBTIphobies peuvent constituer des facteurs de précarisation, le secteur AHL et DNA ont montré un vif intérêt pour monter en compétences sur l'accueil et l'accompagnement du public LGBTIQ. La FAS Ile-de-France a accompagné en 2021 ses adhérent.e.s sur des actions de formation et de sensibilisation sur les thématique LGBTIQ.



En mars 2021, la FAS Ile-de-France a proposé avec l'ARDHIS (Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelle et trans à l'immigration et au séjour) une première **formation sur le droit d'asile pour orientation sexuelle et identité de genre**, d'une durée de 2 jours.

Alors que l'homosexualité est encore pénalisée dans 69 pays, les demandeur.se.s d'asile LGBTIQ sont confronté.e.s, à leur arrivée en France, à une procédure longue et complexe au cours de laquelle il leur faudra exposer leur vie intime et voir leur identité parfois remise en question. Il n'est pas toujours évident de savoir comment accompagner ce public dans l'injonction à la preuve de leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre, ainsi que des persécutions subies ou craintes. Comment accompagner au mieux un demandeur.se d'asile LGBTIQ dans la préparation du récit et de l'entretien OFPRA ou de son audience à la CNDA ? Cette formation proposée par la FAS IdF et animée par l'ARDHIS* a eu pour but de transmettre des outils juridiques concrets à chaque étape de la procédure d'asile ainsi que des clés de compréhension pour adopter une posture d'accueil adaptée aux besoins spécifiques des personnes LGBTIQ.

**L'association ARDHIS, née en 1998, accompagne des demandeur.se.s d'asile LGBTIQ dans leur procédure depuis plus de dix ans. Elle a pour objet de reconnaître les droits au séjour et à l'asile des personnes homosexuelles et trans étrangères, quand elles demandent une protection au motif des persécutions que ces personnes ont subies ou risquent de subir dans leur pays du fait de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre*



En juin 2021, c'est avec OUTrans* que la FAS IdF a organisé pour la 3ème fois en ligne la formation « Transidentités : accueil et accompagnement des personnes trans dans l'hébergement ». Cette formation d'une journée avait pour objectif de donner des outils aux intervenant.e.s sociaux.ales du secteur de l'hébergement afin qu'elles.ils puissent proposer un accueil, un accompagnement et des orientations adaptées aux personnes trans accueillies. La matinée était consacrée à la présentation de l'association OUTrans, à un travail avec les participant.e.s sur les termes et définitions utilisés pour parler des transidentités et des parcours de transition, puis à une partie sur l'accueil des personnes trans. L'après-midi, les intervenant.e.s ont abordé les thèmes de la santé sexuelle et des démarches administratives qui peuvent être spécifiques aux parcours des personnes trans

**OUTrans est une association féministe d'autosupport trans pour les personnes transmasculines, transféminines, non-binaires, en questionnement, et pour leurs allié.e.s cisgenres, issue de la communauté transmasculine.*



En décembre 2021, la FAS IdF a remporté un **appel d'offre de l'OPCO Santé IdF** : 3 sessions de 3 jours de formation professionnelle sur la thématique « Mieux comprendre les publics LGBTIQ en situation de précarité », réparties sur 2021 et 2022

La formation est animée par la FAS IdF pour 2 modules d'introduction, par des bénévoles et des salarié.e.s de l'ARDHIS pour 1 module sur les personnes exilées LGBTIQ, par des bénévoles et salarié.e.s d'Acceptess-T* sur les réalités psychosociales des personnes trans précaires, et enfin par un.e éducatrice spécialisée indépendant.e pour un module de découverte de différents supports pour travailler les questions de discriminations avec le collectif.

Mieux comprendre les termes pour mieux comprendre l'histoire et les luttes des communautés LGBTIQ et leurs intersections avec d'autres - contre le racisme, la sérophobie, le validisme - : cette formation donne les clés pour identifier les difficultés des publics et les leviers pour lutter contre leur précarisation. L'intervention de multiples actrices sur les trois journées de formation permet aux professionnel.le.s de notre secteur d'entendre les voix de personnes concernées, et remet en valeur l'importance du savoir communautaire et du travail en partenariat.

*Acceptess-T de son nom complet **Actions Concrètes Conciliants : Education, Prévention, Travail, Equité, Santé et Sport pour les Transgenres**, créée le 26 juin 2010, est une association qui a pour objet de défendre les droits des personnes transgenres les plus précarisées par l'intersectionnalité.



Depuis la publication du guide pratique « Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement » en juillet 2021, la FAS Ile-de-France **propose des ateliers d'appropriation de cet outil** avec le soutien de la Ville de Paris et de la Dilcrah.

Ces ateliers, d'une durée de 2h30 à 3h, sont à destination de tous les métiers du social ; intervenant.e.s sociaux.ales, agent.e.s d'accueil, chef.fe.s de service, directeur.rice.s, fonctions support... Ils permettent de familiariser les professionnel.le.s à des termes et des thématiques liées à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre, afin que tou.te.s puissent se saisir des fiches pratiques du guide par la suite et mieux accueillir et accompagner les publics concernés. Mis en place depuis novembre 2021, ce sont déjà plus de trente ateliers qui ont été organisés en visio ou en présentiel dans les structures auprès d'équipes de maraudes, d'accueil de jour, de CHU, CHRS, HUDA/CADA etc, et près de 350 professionnel.le.s sensibilisé.e.s.

BOITE À OUTILS «LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS» POUR LES STRUCTURES ET DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT

Afin de faciliter la mise en place d'espaces inclusifs, la FAS Ile-de-France met à disposition de ses adhérent.e.s et partenaires une **boîte à outils collaborative « Lutte contre les discriminations » en ligne**. Différentes affiches sont directement téléchargeables et imprimables depuis cette boîte à outils.



SEVE EMPLOI – LA JOURNÉE RÉGIONALE 2021

La Journée Régionale SEVE Emploi 2021 a été l'occasion de communiquer sur le programme et ses résultats, de faire échanger les équipes de SIAE sur la médiation active et de rassembler les partenaires de l'insertion et de l'emploi autour des problématiques de recrutement et d'intégration des salarié.e.s en transition.

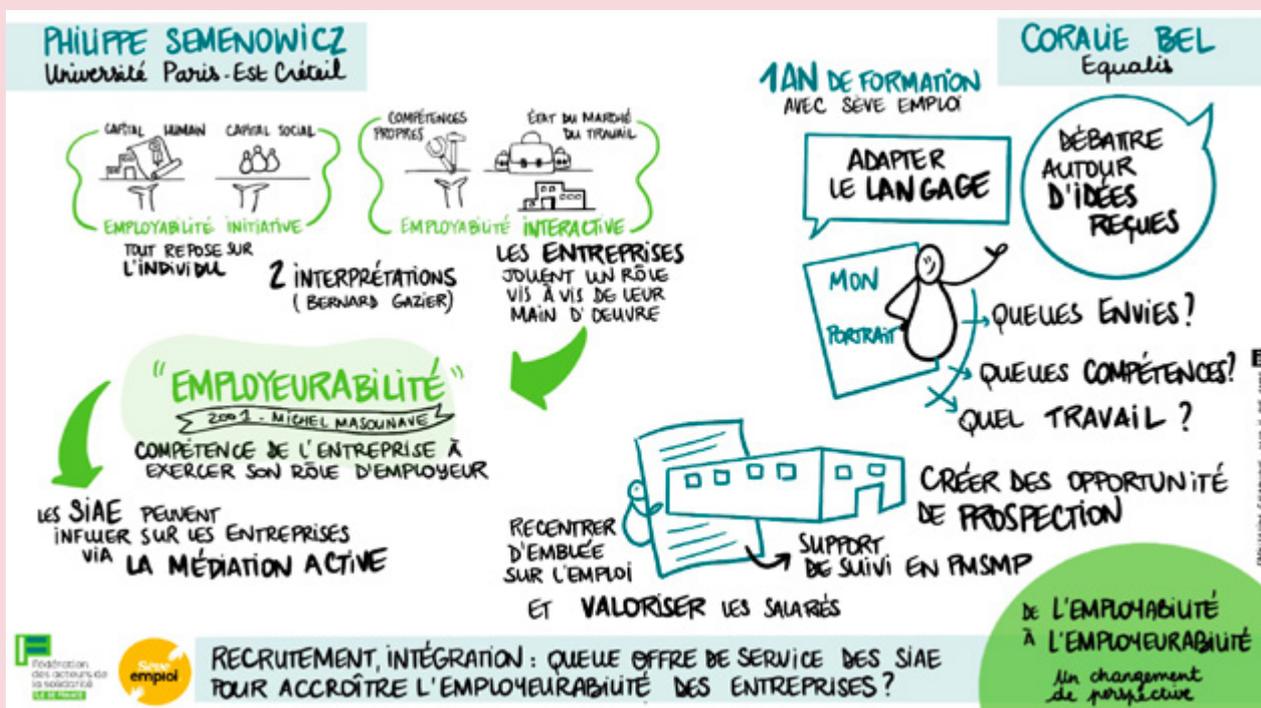
L'évènement s'est divisé en deux parties : des ateliers départementaux en présentiel (15/06 à Versailles, 16/06 à Evry-Courcouronnes, 18/06 à Pantin), puis une plénière régionale en visioconférence. Ce format a été réfléchi en collaboration avec l'Unité régionale de la DRIETS Ile de France.

Les ateliers se sont tenus en dehors de Paris afin de mobiliser des territoires moins dynamiques sur SEVE Emploi. Les trois départements ont été choisis collectivement lors du Comité de pilotage. Les ateliers ciblaient les équipes permanentes de structures intéressées par la médiation active et désireuses de se familiariser avec les méthodes SEVE Emploi. Le programme, coconstruit avec Jean-Michel CODE, formateur SEVE Emploi contenait brise-glace, discussions bilatérales sur la médiation active, témoignage d'une SIAE expérimentée, réflexion sur la mise en œuvre de la médiation active et enfin mise en action. Lors de chaque atelier, une SIAE de la

promotion 2021 (au minimum) était présente pour témoigner. Les ateliers ont rencontré un certain succès : 11 inscriptions à Versailles, 9 à Evry-Courcouronnes et 16 à Pantin. Les retours qualitatifs ont été très positifs. Beaucoup de participant.es avaient seulement entendu parler de SEVE Emploi et ont indiqué leur souhait de candidater suite aux ateliers (sur 15 structures ayant contacté l'animatrice pour répondre à l'Appel à mobilisation, 9 avaient été présents).

La Plénière régionale du 25 juin s'est tenue en visioconférence. Le programme a été élaboré autour de la thématique de l'employeurabilité, c'est-à-dire les pratiques de recrutement et d'intégration des entreprises qui assurent leur attractivité auprès des demandeur.euse.s d'emploi. Une conférence « Regards Croisés » a permis au chercheur Philippe SEMENOWICZ et à la coordinatrice d'ACI Coralie BEL (Equalis, lauréat SEVE 2) d'échanger sur le sujet : « Recrutement, intégration : quelle offre de service des SIAE pour accroître l'employeurabilité des entreprises ? ». En direct, une facilitatrice graphique synthétisait les échanges et le visuel était projeté à la fin de chaque partie (3 au total) de la conférence, suivi d'une session questions/réponses avec les participant.es.

Voici un exemple de visuel projeté :



Une session de quiz sur la médiation active et SEVE a suivi pour dynamiser la rencontre virtuelle. Une vidéo, « Des équipes au cœur de l'emploi » a également été diffusée pour valoriser les avancées des SIAE. La facilitation graphique a à nouveau été mobilisée pour faire la restitution des ateliers départementaux. J'avais préalablement travaillé avec la prestataire sur un visuel issu de la synthèse que j'avais fait des échanges lors des ateliers. Sur 75 inscrites, une soixantaine de personnes ont participé à la Plénière régionale. Globalement, la Journée régionale a été une réussite sur le plan de la mobilisation tant des partenaires que des candidats au programme.

RGPD

En lien avec les autres régions et grâce au soutien actif de la FAS, nous avons pu convier nos adhérents à différents temps d'échanges autour du Règlement Général sur la Protection des Données et sa mise en œuvre dans nos associations.

Pour accéder aux documents ressources :

Les bases légales : <https://www.federationsolidarite.org/actualites/rgpd-les-bases-legales-qui-autorisent-la-collecte-de-donnees-personnelles/>

Le référentiel pour la prise en charge sociale et médico-sociale des personnes en difficulté âgées ou en situation de handicap : <https://www.federationsolidarite.org/actualites/cnil-publication-du-referentiel-pour-la-prise-en-charge-sociale-et-medico-sociale-des-personnes-en-difficulte-agees-ou-en-situation-de-handicap-rgpd/>

Le référentiel social : <https://www.federationsolidarite.org/actualites/referentiel-social-un-outil-pour-accompagner-les-acteurs-du-secteur-social-dans-leur-mise-en-conformite-rgpd-publie-par-la-cnil/>

Le Référentiel relatif aux Ressources Humaines et sur le Guide de la sécurité des données personnelles : <https://www.federationsolidarite.org/actualites/webinaires-sur-le-referentiel-relatif-aux-ressources-humaines-et-sur-le-guide-de-la-securite-des-donnees-personnelles/>

Les outils de la CNIL : <https://www.federationsolidarite.org/actualites/la-cnil-publie-de-nouveaux-outils-pour-vous-accompagner-dans-votre-mise-en-conformite-rgpd/>

CERTIFICATION QUALIOPI

La Fédération Île-de-France propose des formations afin d'accompagner les acteurs et les structures face aux évolutions du secteur de la lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle, la diversification des difficultés rencontrées par les publics et la complexité de l'environnement légal et réglementaire.

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel prévoit une obligation de certification, par un organisme tiers, des organismes de formation réalisant des actions concourant au développement des compétences sur la base d'un référentiel national unique, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés. La marque de certification qualité des prestataires d'actions de formation a été nommée Qualiopi et sera applicable au 1er janvier 2022

Avec le soutien de la Fédération nationale, nous avons entamé la démarche de certification courant 2021 et nous l'avons obtenu en fin d'année, afin d'être pleinement opérationnels dès le début 2022.

Cette démarche nous a permis de nous professionnaliser, d'améliorer le suivi qualité de notre offre de formation auprès des adhérents.



PROFAIR

La FAS IdF a porté la mobilisation de 8 Régions en faveur de l'intégration des Réfugié.e.s : « PROFAIR : Professionnalisation, Rencontres, Outillage et Formation des Acteur.trice.s de l'Intégration des Réfugié.e.s »

Les FAS Bourgogne Franche Comté, Centre Val de Loire, Grand Est, Hauts de France, Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire se sont unies afin de candidater à un AAP de la DIAIR dont l'objectif global est de renforcer la mobilisation des SIAE dans l'insertion professionnelle des étranger.e.s primo-arrivant.e.s dont les personnes BPI.

Dans ce cadre, nous avons notamment conçu un guide sous forme de fiches pratiques sur l'accompagnement des étranger.e.s primo-arrivant.e.s à destination des SIAE, décliné sur l'ensemble des 8 régions. En Ile-de-France, nous avons organisé une Journée Régionale de promotion de cet outil et d'échanges autour de l'intégration des Réfugié.e.s le 21 octobre, qui a réuni plus de 90 participant.e.s, en présence de Monsieur Alain Régnier, Préfet, Délégué interministériel chargé de l'accueil et de l'intégration des réfugiés et de Valérie GALLAT, Sous-directrice adjointe à l'accueil et à l'accompagnement des étrangèr.e.s.



VIEILLISSEMENT ET PRÉCARITÉ : LA FEDERATION ELABORE DES OUTILS POUR FACILITER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES PRÉCAIRES VIEILLISSANTES ET/OU EN SITUATION DE PERTE D'AUTONOMIE

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France travaille depuis 2016 avec ses adhérents autour de la question de l'accompagnement des personnes vieillissantes en situation de précarité accompagnées dans son réseau.

Avec le soutien de la Fondation Sanofi Espoir, la Fédération a déployé un projet de formation et d'outillage des acteurs du secteur de l'inclusion sociale autour de la question de l'accompagnement des personnes précaires vieillissantes.

Vous pouvez retrouver les outils via les liens suivants :

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/accompagner-les-personnes-precaires-vieillissantes-et-ou-en-perte-dautonomie-outils-a-destination-des-professionnel-le-s-du-secteur-ahi-et-des-structures-medico-sociales-de-soins-residentiels/>

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/synthese-des-ateliers-de-la-semaine-vieillessement-et-precarite/>

<https://www.federationsolidarite.org/actualites/reécoutez-les-échanges-de-la-matinee-de-lancement-de-la-semaine-vieillessement-et-precarite-de-la-federation/>

FORMATIONS

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DES ÉTRANGERS – 8 SESSIONS (2 JOURNÉES PAR SESSION)

Objectifs

- Connaître le contexte général du développement du droit des étrangèr.e.s et les textes fondamentaux
- Connaître les différentes catégories et motifs permettant de bénéficier d'un droit au séjour
- Savoir identifier les différents documents justificatifs du droit au séjour
- Connaître les procédures d'accès au titre de séjour selon le type de titre
- Savoir distinguer les procédures de regroupement familial et de réunification familiale
- Connaître les procédures et conditions d'accès à la nationalité
- Connaître les possibilités et procédures de recours contre les décisions de refus d'octroi de titre de séjour
- Connaître les implications d'une Obligation de quitter le Territoire Français (OQTF) et les procédures de recours
- Connaître les recours possibles en cas d'arrêté d'expulsion
- Connaître les ressources de l'interprétariat professionnel sur un territoire
- Identifier les bonnes pratiques de travail avec un interprète
- Connaître les structures relais du territoire pour orienter les personnes vers un accompagnement spécialisé dans leurs démarches, notamment sur le plan juridique

FORMATION « ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE, LA MORT, LE DEUIL EN STRUCTURES D'HÉBERGEMENT ET D'INSERTION : REPERES LEGISLATIFS, CULTURELS, PSYCHIQUES ET SOCIAUX » (4 JOURNÉES)

Objectifs

- Travailler dans un contexte de fin de vie, mort, deuil :
S'interroger sur son propre rapport à la mort et à la fin de vie ; Oser en parler, échanger avec des collègues, accueillir différents points de vue ; Travailler avec ses émotions ; Repérer ses propres limites, ce qui aide, ce qui fragilise
- Préciser les éléments législatifs et réglementaires encadrant la fin de vie
Les lois Léonetti de 2005 et Claeys-Léonetti de 2016 ; Les directives anticipées, la personne de confiance
- Mieux connaître les états psychiques provoqués par l'approche de la mort et le deuil, les émotions, états et réactions ressentis par une personne en fin de vie ; le vécu des proches et des professionnels ; les modes de défense des uns et des autres : malades, proches, professionnel.le.s ; les ressources individuelles, familiales, et institutionnelles
- Acquérir des repères culturels et religieux
Les principales pratiques d'accompagnement au mourir, de rites funéraires et de deuil, les nouvelles formes laïques ; Les principales représentations et conceptions de la vie, la maladie, la vieillesse, la mort, l'au-delà ; le rôle de la culture, des coutumes, des pratiques et des rites d'accompagnement et de deuil pour la santé mentale de chacun ; la loi sur la laïcité dans le travail social et médico-social
- Penser l'accompagnement à la fin de vie, à la mort, au deuil dans une structure d'hébergement :
La fin de vie dans la structure : souhaits, réseau d'accompagnement, prise en charge médicale, implication des travailleur.euse.s sociaux.ales, effets sur les résident... ; La mort dans la structure : préparation et départ du corps, biens personnels, présence des proches, annonce aux résidents ; Le deuil dans la structure : place des mots, gestes, témoignages et rituels, l'individuel et le collectif ; La vie de la structure: le délai entre un décès et un nouvel hébergement, l'évocation de souvenirs partagés et l'appui sur l'imaginaire pour enrichir le présent et aborder l'avenir

FORMATION « ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE PSYCHO-TRAUMATISME ET LEUR ENTOURAGE » (4 JOURNEES)

Objectifs

- Permettre d'identifier les signes de psycho-traumatisme des personnes accompagnées afin de trouver un positionnement et des réponses psychosociales adéquats
- Expliciter la notion de psycho-traumatisme et d'état de stress post traumatique dans la vie quotidienne
- Mieux appréhender les conséquences d'un état de stress post traumatique dans la vie quotidienne
- Connaître le réseau associatif nécessaire à l'accompagnement psychosocial
- Travailler ses propres représentations du psycho-traumatisme et leurs résonances émotionnelles
- Réfléchir à l'adaptation de l'accompagnement en fonction des circonstances du traumatisme

FORMATION « SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET PRECARITE : DES REPERES POUR L'ACCOMPAGNEMENT » (3 JOURNEES)

Objectifs

- Différencier la souffrance psychique et les troubles psychiatriques
- Prendre la mesure de l'évolution de la société et des concepts de marginalité, exclusion, précarité
- Différencier les notions de précarité sociale et de précarité psychique
- Comprendre la place (et le rôle) des addictions dans les troubles psychiatriques et dans les situations de précarité, de marginalité ou d'exclusion
- Développer une écoute spécifique de la souffrance psychique
- Mieux connaître le réseau de soins existant pour les personnes concernées par des troubles psychiatriques

REUNION D'INFORMATIONS SIAE IDF « MIEUX ACCOMPAGNER UNE DEMANDE SOCIALE ET LA MOBILISATION DE DISPOSITIFS AUPRÈS D'ACTION LOGEMENT »

MARDI 27 JANVIER 2021 DE 9H30 À 11H

Publics : Chargé(e)(s) d'accompagnement socio-professionnel des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) d'Ile-de-France.

Objectifs

- Avoir un premier niveau d'informations sur les procédures et les dispositifs d'accès au logement et à l'hébergement en Ile de France afin d'apporter une information pertinente aux personnes accompagnées
- Informer sur l'organisation d'Action Logement concernant la demande de logement social et le service d'accompagnement social :
- Connaître les modalités et les conditions d'accès aux dispositifs « d'action logement » et l'offre de parcours d'accès au logement :
 - Demande de logement social par l'intermédiaire d'Action Logement ; plateforme ALin
 - Aides financières et accompagnement proposés par le service d'accompagnement social d'Action Logement

« ENCADRANT TECHNIQUE DANS L'INSERTION PAR L'ECONOMIQUE : LES FONDAMENTAUX DU METIER » (4 jours)

2 sessions :

13-14 septembre et 4-5 octobre 2021.
15-16 novembre et 13-14 décembre 2021

Objectifs

- Développer des capacités à :
 - Encadrer une équipe :
 - mieux assurer son autorité
 - faire appliquer des règles,
 - observer et évaluer les comportements des salariés en insertion,
- Former les salariés en situation de production :
 - évaluer les capacités et la progression des salariés
 - transmettre des gestes, des techniques, des méthodes de travail,
 - mettre en place une organisation du travail qui permet aux salariés d'acquérir de l'autonomie dans le travail
- Se coordonner avec les professionnel.le.s chargés de l'accompagnement socioprofessionnel
- Situer son rôle et sa place au sein de la structure d'insertion

RÉUNION PORTEURS DE PROJETS « AMI IAE IDF 2021 – ÉLÉMENTS CLÉS POUR ENGAGER UNE DÉMARCHE DE CRÉATION D'ACTIVITÉS D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE (IAE) »

Le 7 mai de 9h30 à 12h

Objectifs

Cette réunion vise à outiller les participants pour :

- Mieux appréhender les spécificités d'un projet dans le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), et les modalités d'accompagnement (mise en situation de travail, formation, accompagnement social & emploi) mises en œuvre auprès des personnes éloignées de l'emploi

- S'informer sur les principaux secteurs d'activités en Ile-de-France, et découvrir des exemples d'activités ou de projets IAE pouvant en lien avec les missions propres au secteur Accueil Hébergement Insertion (AHI)
- Décoder l'AMI IAE IDF 2021 et les attentes de l'Etat, maîtriser le référentiel du conventionnement IAE, et connaître les autres partenaires essentiels, afin d'élaborer un projet et un dossier de demande.

FORMATION SIAE « COMPRENDRE ET DIAGNOSTIQUER LA PRECARITE NUMERIQUE DES SALARIES EN SIAE »

Organisé dans le cadre d'un cycle de journées d'échanges de pratiques CIP SIAE 92 soutenu par l'UD 92 DIRECCTE IDF

Objectifs

- Identifier les enjeux de l'inclusion numérique et les problématiques des publics accompagnés
- Mettre en œuvre les étapes de l'accompagnement : diagnostic, accompagnement, orientation
- Réaliser un diagnostic numérique : entretien et évaluation des compétences numériques
- Adapter son accompagnement : posture, vocabulaire, pédagogie...

Programme

- Les enjeux de l'inclusion numérique
- Profils et problématiques des publics accompagnés
- Les étapes de l'accompagnement individuel
- Le diagnostic numérique
- Les freins des publics et comment y répondre
- Les postures d'accompagnement
- Mise en pratique de l'accompagnement au sein d'une SIAE
- Connaître les dispositifs de soutien à l'apprentissage du numérique sur le territoire
- Éthique, confidentialité et protection des données

REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE - LA LEVEE DES FREINS PERIPHERIQUES A L'ACCES A L'EMPLOI DES PERSONNES BENEFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (FREINS ADMINISTRATIFS ET RESIDENTIELS) (3 SESSIONS)

JUIN, SEPTEMBRE ET NOVEMBRE 2021

Objectifs

- Comprendre le parcours d'obtention du statut de bénéficiaire d'une protection internationale (BPI-réfugié.e.s, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides), d'ouverture des droits et le parcours d'hébergement des demandeurs d'asile et BPI ;
- Maîtriser les règles relatives aux autorisations de travail des personnes demandeuses d'asile ou bénéficiaires d'une protection internationale selon les récépissés et titres de séjour ;
- Comprendre le fonctionnement des attributions de logements sociaux et connaître les démarches essentielles et relais pour les effectuer ;
- Connaître les dispositifs d'accès au logement dédiés aux personnes BPI et savoir comment les mobiliser

FORMATION SIAE SUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

- Mettre en œuvre le Document unique (DUEPR);
- Former un référent sécurité en entreprise
- Prévention des addictions au travail;
- Prévention des risques psychosociaux
- Sauveteur secouriste SST
- Habilitation électrique

6 sessions organisées en 2021

WEBINAIRE FAS IDF/ GRAFIE POUR LES SIAE IDF, ORGANISÉ AVEC L'ARACT IDF, SUR LA GESTION DES ÉQUIPES EN ENTREPRISE PENDANT LA CRISE COVID - LE 26 JANVIER 2021

Avec la persistance de la crise covid en entreprise, la santé au travail et qualité de l'emploi durable revêtent une importance stratégique, et appellent au quotidien des réponses opérationnelles au niveau des employeurs et des salarié.e.s. Pour faire face à la crise sanitaire, Les structures d'insertion par l'Activité Économique (SIAE) d'Île-de-France doivent gérer de nouvelles situations et mobiliser leurs équipes dans la durée.

Programme

- Rappels concernant le protocole sanitaire et les mesures en entreprise, avec un focus sur la gestion des cas contact
- Place et rôle du référent COVID
- Management du travail en période de crise sanitaire

WEBINAIRE FAS IDF, EN PARTENARIAT AVEC COORACE IDF, LE 15 DÉCEMBRE DE 8H30 À 10H30, AUTOUR DES « MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE DES CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES POUR LES SIAE (DÉCRETS LA LOI N° 2020-1577 DU 14 DÉCEMBRE 2020...) »

Programme

- Les nouvelles modalités d'application entrée en parcours IAE (Pass IAE)
- CDI inclusion sénior
- Les contrats passerelles entreprises
- Cumul CDD IAE et CDD entreprise
- La dérogation aux 480h pour les AI
- Prime inflation

FORMATION SIAE « DEVELOPPER ET PROMOUVOIR SES ACTIVITES SIAE PAR LE LEVIER DES ACHATS SOCIALEMENT RESPONSABLES ET DES CLAUSES SOCIALES » (2 JOURS)

Objectifs

Professionaliser les SIAE sur les achats socio-responsables sur la réglementation

- Connaître les modes de contractualisation possibles entre les SIAE et des collectivités et leurs différences (subventions, appel d'offres...)
- Savoir communiquer et négocier avec les donneurs d'ordres publics et avec les entreprises
- Organiser et optimiser sa pratique de réponse à des marchés

Programme

- Les fondamentaux de l'environnement juridique et des clauses sociales
- Les évolutions intervenues dans la réglementation : marché réservé IAE, sourcing, ...
- La RSE et les achats privés
- Les attentes des entreprises titulaires d'un marché clauses
- La subvention comme outil pertinent pour certains partenariats économiques IAE
- Construire une action de prospection
- Organiser pour travailler avec une entreprise titulaire
- Identifier les ressources pour suivre les opportunités
- Préparer et savoir répondre à un appel d'offres
- Mesurer ses capacités techniques, économiques et juridiques et produire son mémoire technique

FORMATION POUR LES ACHETEURS PUBLICS ET PRIVÉS RSE « ACHATS SOCIO-RESPONSABLES & CLAUSES D'INSERTION, CONSTRUIRE UNE COMMANDE ADAPTEE AU SECTEUR DE L'IAE (INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE) » 20 NOVEMBRE ET 1ER DÉCEMBRE 2020

Objectifs

- Identifier les principales règles de droit et dispositions promouvant les achats socio-responsables, notamment dans le cadre du Code de la Commande publique.
- Connaître le secteur de l'IAE, ses domaines d'intervention et les différentes modalités de mises en œuvre des projets économiques
- Animer un processus pour vérifier la faisabilité et co-construire des marchés « clausés » ou des achats socio-responsables adaptés aux activités SIAE territoriales (sourcing...).
- Concevoir et formaliser l'exigence d'insertion dans les documents du marché ou d'un partenariat (subvention)

Programme

- Maîtriser le processus et la formalisation des achats socio-responsables en direction des SIAE
- La subvention comme outil pertinent pour certains partenariats économiques IAE
- Les dispositions de la commande publique et privée concourant aux objectifs d'insertion
- Les réponses des SIAE pour répondre aux enjeux des opérations incluant des objectifs d'insertion
- Le rôle du « facilitateur »
- Les ressources pour les acheteurs et les démarches d'appui à la structuration des achats socio-responsables



CYCLE DE FORMATIONS « MOBILISER DES NOUVELLES SOURCES DE FINANCEMENTS (fondation, mécénat, appel à contributions, ...) POUR SOUTENIR SON PROJET SIAE»

- Maîtriser les éléments de base constituant la stratégie de développement de financements privés
- Mieux appréhender les caractéristiques des bailleurs privés (fondation, entreprise, ...), leurs contraintes et leurs intérêts
- Maîtriser le cadre juridique et fiscal de la collecte de fonds privés, les risques et les opportunités
- Optimiser sa pratique de collecte à travers l'étude de cas concrets amenés par les participants
- Maîtriser les différentes formes de partenariat avec les entreprises : vers le partenariat stratégique
- Améliorer sa stratégie de collecte de financements privés • Perfectionner ses outils de prospection et sa démarche de fidélisation des mécènes

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE - ACCOMPAGNEMENT DU PARCOURS PROFESSIONNEL DES BPI : QUELLES RESSOURCES DE FORMATION LINGUISTIQUE ? QUELS DISPOSITIFS DÉDIÉS MOBILISABLES ? 2 SESSIONS (1/2 JOURNÉE PAR SESSION)

29 juin 2021

6 novembre 2021

Objectifs

- Donner des repères et informer sur les dispositifs de formation linguistique en Ile-de-France : spécificités de publics visés, durées, formations certifiantes ou non, modalités d'accès, ...
- Proposer des outils aux structures accompagnant les personnes BPI vers les dispositifs de formation linguistique et/ou d'insertion professionnelle
- Présenter des projets d'accompagnement vers l'emploi spécifiques pour les BPI en IdF
- Échanger autour des partenariats mobilisables pour favoriser l'accès à des formations linguistiques des BPI

RÉUNION D'INFORMATION COLLECTIVE - FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION DES BÉNÉFICIAIRES D'UNE PROTECTION INTERNATIONALE (BPI) (1 SESSION 1/2 JOURNÉE)

Objectifs

- Donner des repères et informer sur les ressources mobilisables pour lever les difficultés administratives d'accès à l'emploi liées aux récépissés et au renouvellement des titres de séjour ;
- Echanger sur les leviers disponibles pour favoriser l'accès à l'emploi des bénéficiaires d'une protection internationale ;
- Présenter et échanger autour des expérimentations et programmes mis en place pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation des bénéficiaires d'une protection internationale et sur les dispositifs à mettre en place ;
- Permettre l'échange d'expérience entre les acteurs.

RÉUNION D'INFORMATION DES STRUCTURES « ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION » SUR L'OFFRE IAE EN ILE-DE-FRANCE ET L'OUTIL PLATEFORME DE L'INCLUSION POUR L'ORIENTATION DES CANDIDATS VERS L'IAE: 12 NOVEMBRE 2020

Objectifs

- Présenter l'offre de parcours IAE en Ile-de-France et les critères d'éligibilité
- Informer les structures sur l'évolution du cadre pour la « prescription » de l'éligibilité IAE
- Présenter la nouvelle plateforme « les emplois de l'inclusion » pour l'orientation vers l'IAE



Cofinancé
par l'Union
européenne

Action soutenue dans
le cadre du programme
FSE+ 2021-2027



**SOUTIEN
AUX
ACTEURS**

JOURNÉE RÉGIONALE SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ DU 09 SEPTEMBRE 2021

La question de la santé mentale est un élément incontournable dans l'accompagnement global que tendent à proposer aux personnes accompagnées les acteur.trice.s du secteur de la lutte contre les exclusion. En janvier 2021, la Commission Santé de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a choisi comme nouvel axe de travail la question de l'accompagnement de la santé mentale des personnes accompagnées.

D'avril à septembre 2021, des travaux ont été menés au sein du réseau de la FAS IdF afin de valoriser des pratiques et expériences visant à favoriser la santé mentale des personnes accueillies et accompagnées. Ces travaux ont donné lieu à la création de 17 fiches de valorisation et une **Journée Régionale « Santé Mentale et Précarité » qui a eu lieu le 9 décembre 2021 à la Cité de Réfuge - FADS**. Lors de la matinée de la journée régionale, des représentant.e.s du secteur de la lutte contre les exclusions, de structures médico-sociales du champ de l'addictologie et de la réduction des risques ou encore des professionnels de la santé mentale ont échangé autour de quatre thématiques : la santé mentale des personnes exilées ; l'aller-vers en Santé Mentale ; l'adoption d'une approche « rétablissement » dans les pratiques sociales, et enfin le lien entre santé mentale, addictions et lutte contre les exclusions. L'après-midi a été consacrée à trois ateliers ; sur les ressources en Santé Mentale avec la participation du Céapsy -Centre de Ressources en Santé Mentale en Ile-de-France ; sur le lien entre Santé Mentale, Addictions et Lutte contre les exclusions avec la Participation de la Fédération Addiction ; et sur les évolutions possibles dans les centres d'hébergement pour en faire des lieux favorables à la santé mentale des personnes accompagnées, avec la participation de la Mission Santé d'Emmaüs Solidarité.



LE PROJET ADDICTIONS PRÉCARITÉ : ACCOMPAGNER LES CONDUITES ADDICTIVES POUR L'INSERTION GLOBALE DES PERSONNES

En 2021, la FAS IdF s'est associée à la FAS nationale et la Fédération Addiction, afin de déployer un projet de prévention et prise en charge des addictions dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt coporté par l'Assurance Maladie et la DIHAL. Ce projet est financé pour deux ans par le Fonds de lutte contre les addictions (FLCA) et coporté par quatre délégations régionales de la FAS.

Il s'agit **d'un projet d'accompagnement des établissements du secteurs AHI-L, à la mise en place d'actions à destination des personnes accompagnées autour des conduites addictives.** Celles-ci nécessitent de fait, **des montées en compétences et en connaissances pour les professionnel·le·s du secteur.**

Cette dynamique se situe par ailleurs, dans le prolongement de l'ensemble des coopérations et partenariats avec le secteur spécialisé de l'addictologie et dans le cadre de la reconnaissance de la réduction des risques comme modalité d'accompagnement des personnes ayant des conduites addictives. Les conduites addictives des personnes nécessitent souvent des accompagnements globaux et sur le long terme. Il paraît dès lors nécessaire d'inscrire ce type d'accompagnement dans une démarche organisationnelle et institutionnelle au sein des associations du secteur de la lutte contre les exclusions. Ce projet vise ainsi l'évolution des pratiques professionnelles et institutionnelles liées aux conduites addictives des personnes accueillies, ainsi qu'un décloisonnement entre secteurs.

La FAS IdF accompagnera ainsi 6 structures de l'AHI en 2022 et 6 autres en 2023.

Objectifs du projet

Axe 1 : Favoriser le développement partenarial et décloisonner les secteurs de l'AHI-L et les services d'addictologie.

Axe 2 : A l'issue d'un état des lieux recensant les besoins, la formation des équipes visera à faire monter en compétences l'ensemble des équipes en matière de réduction des risques et connaissances sur les addictions.

Axe 3 : Apporter une évolution des cadres et des pratiques institutionnels en matière d'accompagnement des personnes ayant des conduites addictives permettant ainsi de garantir l'accueil inconditionnel de tous les publics.

Axe 4 : Accompagner à la mise en place d'actions directes à destination des personnes accueillies. Un large panel d'actions peut être envisagé (actions de sensibilisation, RDR, outils de repérage, orientations...).

LE DISPOSITIF RÉGIONAL DE SÉCURISATION

Le dispositif régional de sécurisation : renouvellement de la convention de soutien et d'accompagnement des associations d'insertion par le logement et élaboration d'un dispositif spécifique pour l'inclusion des jeunes dans le logement d'insertion

Courant 2021, nous avons travaillé, avec les services du Conseil Régional et nos partenaires au renouvellement du dispositif dit « Fonds de Sécu ». Ce dispositif, créé en 2001, a pour but de prendre en charge une partie du risque financier pris par les associations qui accueillent les publics les plus fragilisés, que l'on appelle généraliste. Il permet de sécuriser plus de 8 000 logements par an, en 2021 le montant des indemnisations a représenté **371 329 euros**. Ce dispositif nous permet également d'accompagner et de mettre en place des formations sur le savoir habiter, la gestion locative ou tout autre thématique émergente des comités de pilotage et de nos échanges avec les adhérent.e.s de ce dispositif.

Depuis presque 10 ans, nous nous sommes attaché.e.s à tenter de faciliter l'accès des jeunes au logement. La question de la solvabilisation financière est la plus épineuse pour ce public quand il s'agit de l'accès au logement et a toujours été un frein aux différents dispositifs que nous avons mis en œuvre (Solizen, avance APL). L'étude relative à l'insertion dans le logement des jeunes, que nous avons menée en 2021, nous a permis de conforter notre analyse quant aux solutions à imaginer afin d'améliorer leur inclusion dans le logement.

Les partenaires de l'insertion des jeunes, Mission Locale, CLLAJ, URHAJ... se sont mobilisé.e.s, à nos côtés et ceux du Conseil Régional, afin de proposer une nouvelle modalité d'intervention du dispositif en faveur des jeunes en situation de précarité.

Fin 2021, nous avons finalisé le dispositif « Confiance Ile-de-France Jeune » qui permet d'octroyer une aide à l'entrée dans le logement d'insertion ou social de 800 euros en zone 1 bis et de 600 euros sur le reste du territoire francilien, un véritable levier ! Notre objectif est de faciliter l'inclusion dans le logement de 2 000 jeunes sur la durée de la convention 2022/2024.

CONFIANCE ILE-DE-FRANCE JEUNE : SOLVABILISER LES JEUNES POUR L'ACCÈS AU LOGEMENT

La FAS a travaillé avec le Conseil Régional d'Ile-de-France au lancement d'un dispositif visant à faciliter l'accès au logement des jeunes en parcours d'insertion. Le constat est connu : exclus du RSA, les jeunes de moins de 25 ans dont les ressources ne sont pas stables ont des difficultés à accéder au logement. Un accompagnement existe concernant l'accès à l'emploi grâce à la Garantie Jeune, devenu Contrat Engagement Jeune, mais il n'existe pas d'équivalent aussi ambitieux concernant l'accès au logement. Les Missions locales et les CLLAJ nous ont décrit des situations où le parcours d'insertion d'un jeune était rompu faute de réponse aux difficultés dans son parcours résidentiel.

Le Conseil Régional a adopté 2021 une convention permettant à la FAS de créer Confiance IdF Jeune. D'ici les 3 prochaines années, 2000 jeunes bénéficieront d'une aide financière de 600 à 800€ pour accéder au logement social ou d'insertion. Les jeunes éligibles devront être accompagné.e.s par une association et ne pas dépasser un plafond de ressources de 950€/mois.

CONFIANCE ILE-DE-FRANCE JEUNE

**DISPOSITIF RÉGIONAL DE SÉCURISATION
DES ASSOCIATIONS D'INSERTION PAR LE LOGEMENT**

Une aide financière à destination des jeunes en insertion
pour favoriser leur accès au logement

Une aide au paiement du loyer couvrant une période de 4 mois.
Le montant de l'aide est de 700 € ou 150 € maximum par mois selon le zone où se situe le logement.



© Fond Social, 2021, Paris.




WEBINAIRE «PROMOUVOIR LA FILIÈRE TEXTILE DES SIAE EN IDF & SUSCITER LES COOPÉRATIONS» DU 18/06/2021

La mobilisation des structures d'insertion dans la production de masques en tissu a mis en lumière l'importance des acteur.ice.s inclusif.ve.s dans la filière textile, leur savoir-faire et leur capacité d'innovation. Retouche, couture, vente, création, upcycling... les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) actives dans le domaine déclinent leur savoir-faire sur une gamme variée d'activités et de produits.

Le collectif des structures d'insertion franciliennes du textile, animé par la Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF pour le GRAFIE, est actif depuis mars 2020. Cette mission d'animation de l'inter-réseau de décline sur plusieurs axes :

- Référencement des SIAE franciliennes mobilisées sur la production de produits textiles et notamment des masques en tissu.
- Sensibilisation sur les achats solidaires et valorisation de l'offre des SIAE du textile, auprès de partenaires et de potentiels commanditaires (collectivités, acheteurs publics et privés, entreprises...).
- Accompagnement du partage d'informations et de projets de mutualisation entre les SIAE sur le secteur textile (achats ou réponses économiques, parcours de formation et d'accès à l'emploi sur les métiers du textile...).

C'est dans le cadre de cette mission que la Fédération des Acteurs de la solidarité a organisé pour le GRAFIE un webinaire sur la filière inclusive du textile à destination des structures d'insertion, des entreprises comme des partenaires de l'ESS. Ce webinaire a eu lieu le 28 janvier 2021 et a permis de présenter des pratiques inspirantes d'acteurs de ce domaine, en proposant l'intervention de plusieurs structures franciliennes : entreprise d'insertion Bis Boutique Solidarité, Groupement économique co-porté par l'Association Intermédiaire Hercule Insertion. Les échanges proposés ont également permis d'identifier les leviers pour susciter les coopérations entre les structures de l'IAE, les autres acteur.ice.s de l'ESS, les collectivités et/ou les entreprises. Ce sont donc les ambitions que se donne la mission pour 2022.



MISSION PASSERELLE

La mission régionale « Passerelle SIAE-entreprises » du Grafie est portée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF. Elle soutient les 450 SIAE franciliennes dans la mise en œuvre de parcours d'accès à l'emploi des salarié.e.s en insertion, à travers l'accompagnement de collaborations avec des entreprises.

Elle vise un double objectif :

- Répondre au plus juste aux besoins de recrutement des employeur.se.s francilien.ne.s
- Favoriser l'accès à des emplois pérennes pour les personnes en fin de parcours d'insertion

En 2021, elle s'est déclinée autour des axes suivants :

- **L'accompagnement de partenariats innovants et structurants avec des employeur.se.s, sur quatre secteurs d'activité principaux.** L'objectif est de mettre en lien les SIAE franciliennes avec des opportunités d'accès à l'emploi pour leurs salarié.e.s et de proposer un éventail de coopérations déclinables (des présentations métier, des visites de sites, des jobdating, des PMSMP, du placement en emploi direct...). Les secteurs d'activité et opération menées :

- les espaces verts : avec l'Union Nationale des Entreprises du Paysage IDF et ses entreprises adhérentes. Une expérimentation innovante a été menée en partenariat avec OCAPIAT pour 12 personnes « réfugiées » dans 4 entreprises du paysage en contrat pro expérimental de 8 mois alliant formation en français, techniques métiers et temps de formation en entreprise.
- la restauration : avec le Groupe Bertrand. 32 SIAE participantes, 40 CIP mobilisé.e.s, 30 salarié.e.s en insertion positionné.e.s.

- la grande distribution : avec Carrefour. 16 SIAE participantes, 19 CIP mobilisé.e.s, 20 salarié.e.s en insertion positionné.e.s.
- le service aux particuliers : avec La Poste. 28 SIAE, 33 CIP participant.e.s, 10 salarié.e.s en insertion positionné.e.s.

- D'autres secteurs d'activités ont également fait appel à la mission passerelle entreprise-IAE comme le nettoyage/propreté (Elior, Onet), la gestion des déchets (Suez), le BTP (SGP)...

- **La communication auprès des employeur.se.s sur le potentiel de candidats de l'IAE et la mise en place de collaborations avec des entreprises, réseaux, branches professionnelles sur des opérations de recrutements.**

Plusieurs opérations de communication sur les opportunités de coopération entre entreprises et SIAE ont été menées avec la DRIEETS et la CCI de Paris, promotion auprès du CTE EPEC de Paris, la Société du Grand Paris, ...

Des entreprises souhaitant répondre à des marchés clausés ont sollicité la mission passerelle entreprises-IAE pour sourcer des candidats (Enerlis, ...). 60 positionnements pour une dizaine d'emplois.

Au total, ce sont 400 SIAE franciliennes dont 42 adhérents de la Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF qui ont été sensibilisées aux opportunités de la mission passerelle entreprises - IAE, et 250 SIAE qui ont été mobilisées sur des opérations spécifiques d'information et/ou de mise en relation sur des opportunités de recrutement. Ces différentes actions ont favorisé la visibilité du secteur de l'IAE comme vivier pertinent auprès d'entreprises, la mise en relation et le recrutement de salarié.e.s en fin de parcours d'insertion ou encore la réalisation de PMSMP au sein du Groupe. Notre volonté est de poursuivre la mobilisation et le développement des opportunités d'emploi pour l'ensemble des SIAE franciliennes.

MISSION MÉCÉNAT / DON EN NATURE

Des structures d'insertion par l'activité économique expérimentent le mécénat comme levier de développement de leurs projets en faveur de l'insertion sociale, de l'autonomie et de l'accès à l'emploi pour et avec des personnes en précarité. L'enjeu est de soutenir les SIAE qui souhaitent s'engager dans ce type de démarches et de favoriser la visibilité du secteur de l'IAE auprès des acteurs du mécénat.

Dans ce cadre, la Fédération des Acteurs de la Solidarité IDF anime, pour le GRAFIE, une mission régionale d'appui aux SIAE sur le mécénat, dans le but de leur permettre un meilleur accès aux opportunités de mécénat (financier, en nature, de compétence). Il s'agit également de favoriser le rapprochement et les échanges entre des SIAE franciliennes, mobilisées sur cet axe, et les acteurs du mécénat.

Les actions de la mission mécénat pour accompagner les besoins des SIAE en 2021 :

- **Favoriser les rencontres et les partenariats entre acteur.rice.s du mécénat et structures d'insertion franciliennes.** Un webinaire a été organisé avec la fondation Vinci pour permettre aux SIAE de mieux appréhender le fonctionnement d'une fondation et de ses appels à projets. De même, plusieurs opérations de dons en nature ont été coordonnées par la FAS IDF auprès d'une centaine de SIAE pour leur permettre de bénéficier gratuitement de palettes de gels hydroalcooliques.
- **Outils les SIAE pour renforcer leurs accès et capacités de positionnement sur les actions liées au mécénat.** Quatre fiches pratiques ont été élaborées pour donner les clés de lecture et bases du mécénat aux structures IAE franciliennes.
- **Informier et communiquer sur les opportunités proposées par les acteur.rice.s du mécénat auprès des structures d'insertion franciliennes.** Plusieurs communications ont été diffusées auprès des SIAE pour les informer des appels à projets en cours et outils à leurs dispositions sur le mécénat.

ACTIONS POUR RENFORCER L'ORIENTATION DES PUBLICS EN STRUCTURES AHI VERS UN PARCOURS EN STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (SIAE)

La FAS Ile-de-France s'est mobilisée en 2021 afin de sensibiliser les structures adhérentes du secteur AHI sur les nouvelles modalités d'orientation et d'accès à un parcours IAE.

[La plateforme de l'inclusion](#) « Les emplois de l'inclusion », outil dématérialisé unique dédié à l'orientation et la validation des candidatures vers un parcours d'Insertion par l'Activité Économique (IAE), a été généralisé fin 2020.

Cette plateforme s'adresse aussi bien aux structures de l'IAE, qu'aux organismes orientant et/ou accompagnant des publics (CHRS, CHU, CPH, autres associations d'insertion, Pôle emploi ...), et également aux personnes en parcours elles-mêmes. La plateforme de l'inclusion est l'outil unique pour prendre en compte une demande d'éligibilité à l'IAE, à travers la délivrance d'un « PASS IAE » qui ouvre droit à un parcours IAE d'une durée de 24 mois.

La mise en place de la plateforme « les emplois de l'inclusion » s'est accompagnée de **l'accès au statut de « prescripteur habilité IAE » pour des structures portant des dispositifs d'insertion sociale**. Ainsi, les structures d'hébergement généraliste (CHU, CHRS), de logement adapté (IML, pension de famille, FJT, résidence sociale), de l'asile (CADA, CPH) ou encore de l'addictologie (CSAPA, CAARUD) peuvent non seulement orienter, mais aussi faire une « prescription IAE » pour les personnes qu'elles accompagnent c'est-à-dire valider directement leur éligibilité à l'IAE. .

Dans ce contexte, la FAS IDF a veillé à communiquer largement auprès des structures d'accueil et d'hébergement du réseau sur les actions de sensibilisation et de formation proposées sur les nouvelles modalités d'accès à l'IAE et sur la plateforme « les emplois de l'inclusion » : réunions et webinaires franciliens et nationaux proposés aux prescripteurs de parcours IAE, etc.

La FAS IDF a par ailleurs contribué activement aux travaux, pilotés par Pôle emploi et la DRIETS IDF, sur la réalisation d'un [guide des « bonnes pratiques de partenariats entre SIAE et partenaires orienteurs, pour améliorer l'articulation des parcours et du suivi »](#). Ce document permet aux acteur.rice.s d'identifier les étapes et les leviers pour développer des modes de coopérations, entre les SIAE et les structures prescriptrices (Pôle emploi, Missions locales, CHRS, CHU, HUDA, etc.) favorisant la continuité des parcours d'insertion des bénéficiaires. Cet outil favorise l'appropriation, par les structures du secteur AHI, des différents modes de coopération avec les SIAE et les acteurs du Service Public de l'Emploi, en allant au-delà de la seule étape initiale d'orientation pour entrer en parcours IAE.

PARTICIPATION À LA MISSION RÉGIONALE APPUI PIC IAE IDF

Dans le cadre de l'animation d'un accord-cadre national « Plan d'Investissement dans les compétences (PIC) IAE » signé entre l'Etat, les OPCO et les réseaux de l'IAE visant à améliorer l'accès des salarié.e.s en insertion aux actions de formation, la DRIEETS Ile-de-France a conventionné avec les réseaux régionaux du GRAFIE et le FLES de Paris pour porter une mission d'appui et d'ingénierie facilitant la mise en œuvre des axes de l'accord en Ile-de-France.

Les axes de cette mission régionale réalisée en 2021 étaient les suivants :

- Informer et rendre visible l'offre de formation pour les acteur.rice.s de l'IAE
- Accompagner les SIAE dans l'ingénierie de formation
- Contribuer à l'élaboration des programmes de formation portés par les OPCO dans le cadre du PIC-IAE
- Proposer le développement de projets de formation innovants, expérimentaux ou spécifiques
- Montage d'un parcours de formation sur le métier d'employé.e de Commerce en magasin (secteur de la distribution), avec l'OPCO Commerce, l'AGEFIPH IdF et Pôle emploi, au bénéfice d'une quinzaine de salariés en insertion
- Montage d'un parcours de formation spécifique sur le métier d'« ouvrier/ière du paysage », avec l'Opco OCAPIAT et avec le syndicat d'employeurs de la branche du paysage (UNEP IDF), au bénéfice d'une quinzaine de salarié.e.s en insertion ayant un statut de réfugié.e.s
- Promotion de parcours de formation pour l'accès au métier d'« aide soignant.e », accessibles aux francilien.ne.s en recherche d'emploi, lancé dans le cadre du dispositif POEC initié par l'OPCO Santé et Pôle emploi

La FAS IDF s'est mobilisée de manière transversale sur les actions menées par l'équipe de la mission. L'association régionale a notamment accompagné l'organisation de temps d'échanges à l'échelle régionale entre les SIAE et les OPCO partenaires de la mission.

La FAS IDF a porté des actions, en tant que pilote, pour améliorer la visibilité de l'offre de formation du droit commun (programmes de la Région, dispositifs de formation de Pôle emploi, contrat de professionnalisation) en Ile-de-France pour les structures IAE, et leur permettre de mieux appréhender les modalités d'orientation des salariés en insertion.

Dans le cadre de ces projets, la FAS IDF a impulsé des actions spécifiques afin d'accompagner la mise en œuvre des parcours de formation et d'accès à l'emploi dans trois secteurs d'activités :

L'objectif est de capitaliser sur ces actions expérimentales menées en 2021, afin d'amplifier ces démarches sur l'année 2022, en poursuivant les actions avec les partenaires sectoriels et en essaimant également sur d'autres secteurs d'activités.



Cofinancé
par l'Union
européenne

Action soutenue dans
le cadre du programme
FSE+ 2021-2027

L'ACTION DE FAS ILE-DE-FRANCE POUR SOUTENIR LA DYNAMIQUE ET LES ACTIONS AU SEIN DE L'INTER-RÉSEAU GRAFIE

La FAS IDF a poursuivi son investissement au sein de l'inter-réseau régionale francilien de l'IAE (GRAFIE), afin de renforcer l'audience du secteur de l'IAE et de développer des synergies avec les réseaux IAE autour d'actions structurantes à destination des SIAE.

Outre son action, en tant que pilote ou partenaire, pour les nombreux projets mis en œuvre à destination des SIAE dans le cadre du plan d'actions commun de l'inter-réseaux, la FAS IDF a participé à trois temps forts portés dans le cadre du GRAFIE en 2021 :

Plaidoyer pour développement du secteur de l'IAE francilien pour les élections régionales

Le plaidoyer de l'inter-réseau a été envoyé aux candidat.e.s aux élections régionales et à l'ensemble des SIAE d'Ile-de-France.

L'inter-réseau y rappelle l'importance de la Région - au regard des compétences en terme de développement économique et de formation, et de ses engagements sur la solidarité pour favoriser l'émergence de projets d'insertion par l'emploi - et y souligne les nombreux impacts positifs de l'action des SIAE sur leur territoire d'implantation (création d'activités de richesse, d'activités économiques et accès à un revenu pour les populations, retour à l'emploi, développement du lien social, etc.)

Ce plaidoyer décline une vingtaine de propositions pour renforcer l'action du conseil régional en soutien au secteur de l'IAE, autour de trois grands enjeux :

1. Réduire les inégalités territoriales en favorisant l'accès à l'emploi pour tous
2. Développer l'accès des SIAE à la commande publique/privée et aux financements par des aides ciblées et spécifiques
3. Mobiliser les compétences de la Région pour soutenir l'inclusion durable des salarié.e.s en parcours

Participation à la journée francilienne de l'IAE 2021 sur le développement durable

Les acteurs de l'insertion par l'Activité Economique (IAE) ont pu se réunir le 3 décembre 2021 autour du GRAFIE et de ses réseaux lors de la journée régionale annuelle de l'IAE (JIAE) pour un moment d'échanges et de rencontres sur le thème « les SIAE au cœur de la transition écologique et sociale ». Plus de 130 participants (SIAE, partenaires institutionnels, réseaux IAE) ont répondu présents pour cet évènement.

La journée a mis en exergue le rôle précurseur de certaines SIAE dans le domaine de la transition écologique, grâce à un écosystème favorable qui leur permet de développer des activités dans des filières écoresponsables. Les échanges ont également fait apparaître les réflexions en cours et les besoins d'accompagnement de certaines structures IAE pour renforcer leurs pratiques en matière de développement durable sur certains axes (réduction des impacts environnementaux liés à l'activité de production ou au fonctionnement de la structure, égalité femmes-hommes, travail avec des fournisseurs locaux, etc.).

La FAS IDF s'est pleinement impliquée dans la réussite de cette rencontre, en mobilisant les adhérent.e.s sur cet évènement, et en y assurant la préparation et l'animation des séquences proposées (ateliers thématiques, ateliers méthodologiques pour démarrer ou développer ses actions en faveur du développement durable)

Accompagnement de la mission GRAFIE sur les IAE et les Achats Socialement responsables (ASR)

Le GRAFIE et les 5 réseaux membres portent une mission pour favoriser l'accès des SIAE aux achats socialement responsables (marchés publics ou privés, partenariats IAE avec les bailleurs sociaux, projets économiques avec des impacts sociaux, etc.).

La mission s'est attachée à renouer et reprendre le développement des liens et les actions avec les donneur.se.s d'ordres et les partenaires économiques, après la période de ralentissement des projets liées à la crise COVID.

La FAS IDF, actrice de cette mission, y a participé activement en accompagnant des actions qu'appui au sourcing et de valorisation des activités IAE auprès des acheteur.se.s publics et privés.

La FAS IDF a notamment organisé, dans le cadre de la mission GRAFIE, 3 temps dédiés pour outiller et accompagner les acteur.ice.s économiques sur le développement d'achats et/ou de partenariats auprès des SIAE :

- Un webinar « *Achats socialement responsables impulsés par les entreprises et les acheteurs publics, les solutions mobilisables auprès du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE)* » le 9 novembre 2021 matin

- Une formation d'acheteurs publics et privés « *Achats socio-responsables & clauses d'insertion, Construire une commande adaptée au secteur de l'IAE* » les 25 novembre matin & 2 décembre 2021
- Un atelier de sensibilisation et d'échanges de pratiques « *Développer vos achats inclusifs avec l'IAE* » avec le Club les entreprises s'engagent Paris -23 novembre 2021 matin

La fin de l'année 2021 a été marquée par un changement de poste au sein du GRAFIE sur la mission achats socialement responsables, avec le départ de Vincent MULLER remplacé par Mehdi NEKROUF. La FAS IDF a accompagné la prise de poste du nouveau chargé de mission ASR du GRAFIE afin de consolider la dynamique engager, et de bâtir avec lui le plan d'actions de la mission en vue de 2022.



A photograph of a person sitting on a city street at night. The person is wearing a red beanie, a dark jacket, and light-colored pants. They are sitting on a blue tarp. In front of them is a sign on the ground that reads "SVP SANS ABBE TE BORS MEMORS UNE PIECE OU UN TICKET RESTAURANT MERCI". There is also a red cup next to the sign. The background is a blurred city street with lights and buildings.

TRAVAIL SOCIAL

ENQUÊTE « VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DANS L'HÉBERGEMENT »

Il existe peu de données qualitatives ou quantitatives sur les violences sexistes et sexuelles qui seraient faites aux personnes sans domicile hébergées dans des dispositifs ou structures d'hébergement, par les autres hébergé.e.s mais aussi par les équipes salariées ou bénévoles des structures. Pourtant, des remontées des adhérent.e.s de la FAS Ile-de-France nous ont interpellé.e.s et il a été décidé d'initier un travail pour lutter contre et prévenir ces violences au sein de nos structures.

Un comité de pilotage a été réuni en mai 2021 pour établir un état des lieux sur les questions des violences sexistes et sexuelles commises dans l'hébergement, sur leur prévention et leur signalement. Un questionnaire en ligne a été largement diffusé aux adhérent.e.s de la FAS Ile-de-France et des entretiens plus approfondis avec des professionnel.le.s de l'hébergement ont été menés en bilatéral avec celles et ceux qui souhaitent être recontacté.e.s. L'analyse et la synthèse des entretiens et des questionnaires en est cours, et sera restituée lors d'un moment de présentation dédié. Certaines pistes et axes de travail ont néanmoins été dégagées lors des comités de pilotage à partir des premiers résultats : la mal-être de certaines salariées face au sexisme ordinaire et harcèlement, la qualification, le signalement des violences sexistes et sexuelles et leur traitement, et enfin la problématique des VSS sur les femmes et les mineures mises à l'abri à l'hôtel et de l'accompagnement dans le diffus.

SOIRÉE PRÉSENTATION GUIDE « ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES LGBTIQ DANS L'HÉBERGEMENT » 01/07/21

Le 1er juillet 2021 a eu lieu la soirée de présentation du guide « Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement » aux Amarres (accueil de jour et tiers lieu d'Aurore et Yes We Camp). Ce guide a été réalisé avec le soutien de la **Ville de Paris et de la Fondation Abbé Pierre, en partenariat avec Acceptess-T, ARDHIS, Basiliade, Défenseur des Droits, Espace Santé Trans, Samu Social de Paris et SOS homophobie**. La soirée a rassemblé près de 80 partenaires.



GROUPE CULTURE, SPORT, LOISIRS

En 2021, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a continué à faire vivre le groupe de travail Culture/Sport/Loisirs (CSL).

Le GT s'est attaché à reprendre de manière opérationnelle la déclinaison des axes du plaidoyer précédemment réalisé, en recentrant ses efforts en fonction de la faisabilité de ceux-ci.

Le déploiement de l'axe 2 sur la participation des personnes accueillies et accompagnées a ainsi mené à la tenue d'un forum social local le 1er juin au CHRS Relais des carrières (CASVP - Pôle Rosa Luxembourg). Celui-ci a réuni une vingtaine de participant.e.s, intervenant.e.s sociaux.ales et personnes accueillies, représentant 7 structures et permettant ainsi de recueillir l'expression des personnes quant à leur place dans les processus d'élaboration et de construction de projets du champ CSL, ainsi que le sens qu'ils leur confèrent. En pratique, le forum a été l'occasion de confronter le point de vue des personnes présentes sans distinction de statut, afin de faire émerger des constats et propositions partagées.

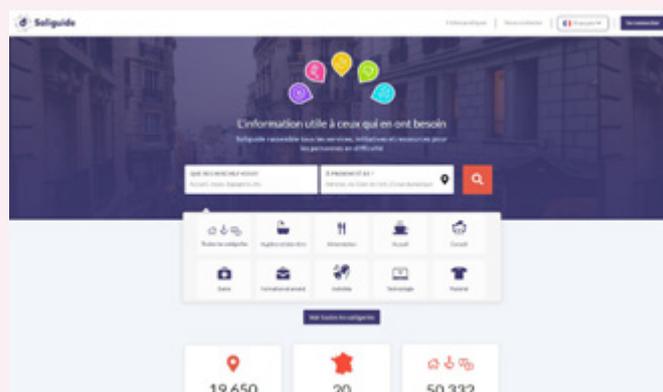
Par ailleurs, la FAS IDF, avec le soutien de la Responsable de la mission Culture au national, porte les éléments de plaidoyer développé au sein du GT dans le cadre des travaux d'élaboration du 2nd Pacte de Lutte contre l'exclusion de la Ville de Paris : la valorisation et facilitation de l'accès pour les personnes accueillies et accompagnées aux activités du champ culture/sport/loisirs, de même que l'intégration de ces activités à l'accompagnement social global.

DÉPLOIEMENT DE L'OUTIL SOLIGUIDE EN ILE-DE-FRANCE

Avec le soutien de la Fondation Sanofi Espoir, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France accompagne et participe au déploiement de l'outil Soliguide.fr développé par l'Association Solinum en Ile-de-France. Ce partenariat en 2021 a permis le déploiement et le développement de l'outil dans les départements de grande couronne.

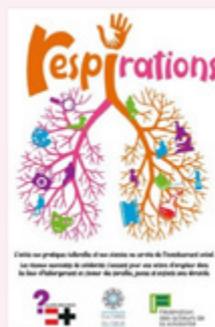
Afin d'enrichir l'outil Soliguide avec des informations sur les démarches à réaliser pour l'accès au droit et selon les situations des personnes, la Fédération a élaboré en lien avec les équipes de Solinum des fiches techniques qui viennent compléter l'outil.

La FAS IdF invite ses adhérents et partenaires à être proactifs et à maintenir l'outil Soliguide à jour.



RESPIRATIONS

Le 30 septembre, nous avons avec les Petits Débrouillards et Cultures du Cœur, animé une rencontre régionale visant à illustrer ce que permet de mettre en place ce dispositif d'accès à la pratique scientifique et culturelle des enfants hébergés dans nos dispositifs.



Rencontre Régionale
Respirations

Jeu. 30 septembre 2020



FESTIVAL DU FILM SOCIAL

En 2021 la FAS IDF a été contactée - par l'intermédiaire du CASVP - par le président de la 25e Image, dans le cadre de l'organisation par l'association de la 3e édition du Festival du Film Social, du 5 au 7 octobre en salles dans 16 villes de France et en ligne.

Tenu annuellement, le Festival a pour ambition de « rendre visible les invisibles » en promouvant le travail social au travers de productions filmiques (fictions, documentaires, films d'animation, courts et longs métrages) qui questionnent les problèmes sociaux impliquant les différents publics et acteurs du secteur social. 22 métrages ont été sélectionnés dans le cadre de l'édition 2021, au terme de laquelle les jurys de la 25e Image et de leurs partenaires ont décerné des prix. 16 700 spectateur.rice.s ont été accueilli.e.s en salle.

La FAS IDF s'est investie en réalisant un travail de relai de la communication autour de l'événement auprès du réseau de ses adhérent.e.s. Par ailleurs, il a été décidé d'adhérer à la 25e Image et de rejoindre son CA, considérant les objectifs poursuivis par le Festival ainsi que la constitution de l'association. En effet, celle-ci est principalement composée, en plus de l'URIOPSS et de personnalités qualifiées, d'établissements de formation en travail social ; or, nous faisons le constat d'une nécessité essentielle de refaire lien avec le secteur de la formation dans un contexte de turn over et de crise de vocation des métiers de l'humain.

A l'avenir, la FAS IDF accompagnera la 25e Image dans l'organisation des prochaines éditions édition du Festival et réfléchira aux manières de développer l'esprit du projet le reste de l'année, notamment via le développement de projections des films sélectionnés et de leur usage à des fins pédagogiques. Des premiers échanges ont été initiés, notamment auprès de la Direction de l'Action Culturelle et du réseau des Cinémas Indépendants Parisiens.





PERSPECTIVES

Dans ce contexte d'incertitudes que nous subissons depuis plus de 2 ans, la FAS IdF souhaite pour l'année 2022, en faisant toujours preuve d'agilité, poursuivre son engagement et sa mobilisation aux côtés des personnes les plus faibles et les plus fragiles de notre société, et accompagner les acteur.ice.s dans leurs dynamiques et leurs expertises. Les enjeux pour nos adhérent.e.s, les publics pour lesquels nous intervenons et notre territoire sont conséquents et nécessiteront notre mobilisation collective.

POURUIVRE LES ACTIONS ENGAGÉES EN MATIÈRE DE REVALORISATION DU TRAVAIL SOCIAL ET D'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Les tensions en ressources humaines sont devenues structurelles et la pandémie de la Covid-19 n'a fait qu'accentuer ces difficultés, alors même que les professionnels continuent à s'investir sans compter afin d'assurer leurs missions essentielles à notre société. La Fédération a déploré que le Ségur 1 n'ait pas concerné les professionnels de notre secteur qui se sont pourtant fortement investis pendant la pandémie et qui le restent. Nous estimons à environ 6,5% le nombre postes non pourvus.

La FAS IdF se mobilisera, en lien avec les autres fédérations partenaires des secteurs sociaux et médico-sociaux, afin d'enrichir les annonces gouvernementales lors de la conférence du 18 février dernier, en portant haut et fort l'impérieuse nécessité d'une revalorisation salariale élargie à l'ensemble des métiers contribuant au fonctionnement de nos établissements.

Par ailleurs, nous ne pouvons pas occulter la problématique connexe d'attractivité des métiers du social. Les écoles de travail social nous indiquent d'ailleurs qu'elles peinent à recruter... Il est aussi également indispensable d'investir ce sujet, notamment via notre contribution active à la semaine « d'attractivité des métiers du social » qui se tiendra en octobre 2022 et qui est pilotée par la Commissaire à la Stratégie Pauvreté et lors de notre participation active à l'association Festival de la 25ème image.

DÉVELOPPER NOTRE INVESTISSEMENT DANS LES TRAVAUX D'OBSERVATION SOCIALE

Les impacts liés au contexte tant pour nos établissements que les publics que nous accueillons et accompagnons ne sont pas sans conséquence. La participation de la Fédération aux différents observatoires est encore plus aujourd'hui une priorité.

La Fédération participera donc à l'institut des Vulnérabilités et Résilience actuellement porté par le Crédoc. Nous interviendrons également dans les travaux d'analyse des résultats de la Nuit de la Solidarité 2022 et son Observatoire. Nous poursuivrons la coanimation, en partenariat étroit avec la DRIHL et l'ensemble des SIAO franciliens, les travaux portés par l'Observatoire des Publics à la Rue ou Hébergés. Dans le cadre de l'OFPRUH et en lien avec ses différentes composantes et la MGP, nous travaillerons en 2022 à tenter de concevoir une méthodologie pour la Nuit des Maraudeurs permettant d'intégrer les communes de la Métropole du Grand Paris à l'horizon 2023.

DÉFENDRE LE DROIT À UN HÉBERGEMENT DE QUALITÉ POUR TOU.T.E.S

L'engagement de la FAS IdF pour le maintien de l'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de l'hébergement reste constant.

La situation administrative et/ou la grande précarité dans laquelle se trouvent certaines personnes ne peuvent et ne doivent pas être des prétextes pour mettre à l'abri dans des conditions précaires des femmes, des hommes et des enfants dans le dispositif AHL.

La FAS IdF sera par conséquent vigilante à ce que chaque ménage hébergé ou mis à l'abri se voit proposer une solution correspondant à ses attentes et ses besoins et ce, tout en poursuivant une politique volontariste à destination des personnes vulnérables arrivant à la rue aussi bien du fait des migrations que de la crise économique actuelle.

En 2021, cinq structures d'accueil se sont mobilisées pour documenter depuis le terrain, la réalité des **conditions matérielles d'accueil** (CMA) qui constituent le socle de droits dont

dispose un·e demandeur·se d'asile d'enquête : la Halte humanitaire gérée par la Fondation Armée du Salut, l'accueil de jour Austerlitz géré par Aurore, l'accueil de jour Cité de France Horizon, le Kiosque, permanence juridique administrée par Emmaüs Solidarité et France Terre d'Asile et enfin le CEDRE, accueil et permanence juridique porté par le Secours-Catholique. Fin 2021, nous avons pu faire paraître notre rapport et nos préconisations que nous avons adressés aux services de l'Etat concernés et à la Ville de Paris. Tout au long de 2022, nous prévoyons de déployer les préconisations.

La FAS IdF se mobilisera pour que les conditions d'accueil des personnes fuyant la guerre en Ukraine servent d'exemple et soient mises en œuvre pour toute personne déplacée par la guerre quel que soit son pays d'origine.

L'importance d'avoir un « chez soi », de ne plus être obligé de déménager à chaque changement de situation est un préalable à tout projet d'insertion. Aussi, la Fédération IdF réaffirme son engagement dans la **mise en œuvre** de la **Politique Publique de la Rue au Logement**.

A cet effet, elle poursuivra son action de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, notamment dans le cadre du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement, ou dans l'accompagnement du réseau. Dans ce cadre, la FAS IdF proposera une contribution aux travaux menés par notre Fédération nationale relatifs à la loi de programmation de la rue au logement ou à l'hébergement, qui est la proposition de la FAS soutenue par la précédente Ministre du logement.

Depuis de nombreuses années, nous constatons en Ile-de-France que la saturation des parcs d'hébergement et de logement ne permet pas la fluidité positive des dispositifs. La Fédération restera mobilisée avec l'ensemble des acteurs et des partenaires, notamment dans le cadre de l'AFFIL, pour défendre les conditions permettant la réussite de l'accès au logement des ménages, supposant une accélération de la politique du Logement d'abord, ainsi qu'un réel effort en matière de

production de logements sociaux à couts abordables ;

PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX DROITS

La pandémie ayant accéléré le processus de **dématérialisation** et fermé bon nombre de guichets, la Fédération IdF poursuivra son plaidoyer pour le maintien d'un service public de proximité. Nous continuerons, à l'instar des temps que nous organisons avec la CAP, à mobiliser les caisses pour que soient organisés des temps d'échanges avec les intervenants de notre secteur et que soient nommés, en leur sein, des référents associatifs. Depuis plusieurs mois, nos adhérents constatent des ruptures de droits liées à l'impossibilité pour les personnes d'obtenir un rendez-vous en Préfecture pour renouveler leur titre de séjour. La Fédération poursuivra sa mobilisation pour un accès effectif aux services publics.

Nous continuerons de promouvoir le manuel **« droits et obligations des personnes hébergées en établissement relevant de la Loi 2002.2 » pour les personnes hébergées**. Ce fascicule, facilement appropriable, a pour objet de développer le pouvoir d'agir des personnes.

La FAS IdF maintiendra sa mobilisation afin que la **domiciliation** de toutes les personnes sans domicile stable soit effective, en participant aux travaux de renouvellement des schémas départementaux de la domiciliation et à leur coordination à l'échelle régionale.

Nous serons vigilants concernant la **mise en œuvre du DALO**. Il s'agira à la fois de veiller à l'application de la loi par les commissions de médiation où siègent des représentants associatifs (le DALO est trop souvent détourné de son objectif pour en faire une filière d'accès au logement parmi d'autres) et de réclamer un effort de relogement des ménages reconnus DALO.

La santé des personnes en précarité est l'un de nos axes forts. A cet effet nous entendons renforcer nos réflexions et nos actions sur cet enjeu important. La Fédération poursuivra son lobbying auprès de l'ARS afin que chacun, quelle que soit sa situation administrative, puisse bénéficier de soins.

Les **activités culture, sports, apprentissages scientifiques et loisirs** sont reconnues par tous comme étant de véritables outils d'accompagnement et de lutte contre le décrochage scolaire. En 2022, nous développerons le déploiement du programme « Respirations » avec nos adhérents et en lien avec nos partenaires Cultures du Coeur et Les Petits Débrouillards.

SOUTENIR L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

Nous poursuivons notre mobilisation en faveur du **développement de l'offre d'insertion** par l'activité économique (IAE), en adéquation avec les besoins des publics et des territoires, notamment auprès de l'Etat et des collectivités territoriales, en sollicitant les collectivités territoriales et les acteurs économiques (Société du Grand Paris, SNCF, PME IDF...) et nous renforcerons nos actions **pour soutenir les démarches innovantes auprès des Structures d'Insertion par l'Activité Economique** (partenariats sur la RSE et sur le mécénat, qualité de l'emploi, partenariats avec le secteur AHL,...).

Le développement des **coopérations entre les SIAE et les acteurs privés** est un enjeu également important pour pérenniser les modèles économiques des structures et les appuyer dans leur mission d'intégration dans l'emploi durable des personnes accompagnées. Nous voulons dans ce cadre renforcer la visibilité du secteur de l'Insertion par l'Activité Economique auprès des acteurs privés (entreprises, acheteurs privés, fondations d'entreprise, ...) pour développer et accompagner toutes formes de coopérations sur **l'emploi, le mécénat** ou encore l'accès à des **opportunités de marché**. Enfin, la FAS IDF continuera d'outiller, de former et de favoriser le partage de pratiques entre structures de l'IAE afin de leur permettre de monter en compétence sur la relation avec les entreprises, de partager les bonnes pratiques et de mutualiser leurs ressources pour optimiser leurs placements en emploi.

En 2022, nous œuvrerons également à développer, encore davantage, les

coopérations entre les secteurs IAE et AHL, afin de favoriser la progressions d'une offre d'insertion par l'activité économique adaptée aux personnes cumulant des difficultés d'insertion sociale. Il s'agit donc de promouvoir auprès des partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales et locales) et d'accompagner l'essaimage des pratiques d'accompagnement des acteurs de l'IAE, en proposant de mobiliser une offre de parcours IAE adaptée aux publics en grande difficulté (prise en charge globale des problématiques des salarié.e.s en parcours, activités de travail avec peu de prérequis, ajustement des durées de parcours aux besoins des personnes,...)

La Fédération continuera de s'investir dans le champ de la médiation active en développant l'expérimentation **SEVE** (SIAE et entreprises vers l'emploi) destinée à positionner, sur leur territoire, les structures de l'insertion par l'activité économique comme de véritables médiatrices auprès des entreprises pour favoriser l'emploi durable des salariés en insertion. Il y a donc lieu de poursuivre notre accompagnement aux structures d'insertion par l'activité économique pour accompagner vers l'emploi les personnes bénéficiaires d'une protection internationale, de plus en plus nombreuses parmi les salariés en insertion.

FAVORISER LE DÉCLOISONNEMENT

Dans notre logique de décroisement des politiques publiques, nous soutenons le dispositif Convergence, et par ailleurs le développement de l'association Dynamo France dont l'objectif est de rassembler et mettre en réseau **les acteurs français du travail de rue** qui agissent sur le terrain auprès de différentes populations travaillant et/ou vivant dans la rue (enfants, jeunes, adultes). La participation de Dynamo France au Forum International Paroles de Rues en octobre 2021 nous a permis de mettre en perspective le positionnement des membres du réseau français avec celui de partenaires engagés dans d'autres pays et d'ainsi définir notre plan d'action.

Dans cette même optique, grâce au soutien de la fondation Sanofi Espoir et en partenariat avec l'association Solinum, nous plaiderons

pour un développement de l'outil **Soliguide** dont l'objectif est de faciliter le repérage et l'accès aux principaux dispositifs supports d'insertion globale.

Dans le cadre du projet « **Addictions et Précarité** » la FAS IdF s'efforcera de faciliter et de développer la formation des équipes sociales en matière d'addictologie.

Il s'agira aussi de construire des liens rapprochés entre les structures AHL et les structures d'addictologie, notamment par la mise en place de permanences, d'ateliers collectifs, de réunion d'analyse de pratiques. Enfin, un des enjeux est de diffuser la démarche de Réduction des Risques et des Dommages liés à l'alcool (RdRDA) en faisant évoluer les règlements intérieurs des structures concernant la consommation d'alcool sur site.

La Fédération souhaite enfin conduire une réflexion sur la mise en œuvre du travail pair en 2022, sa place dans l'organisation, sa complémentarité avec le travail social et son socle de formation attendu.

POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE LA MISSION DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

En 2022, la mission de « Lutte contre les discriminations » de la FAS Ile-de-France continuera de se structurer avec les adhérent.e.s, partenaires institutionnels et les associations communautaires lesbiennes, gaies, bis, trans, intersexes et queer (LGBTIQ). A leurs côtés, la FAS Ile-de-France se mobilisera pour faire monter en compétences le secteur de l'Accueil, Hébergement, Insertion sur l'accueil et l'accompagnement du public LGBTIQ et la compréhension des LGBTIphobies comme facteurs de précarisation. Avec le soutien de la Dilcrah et de la Ville de Paris, les ateliers d'appropriation du guide « Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement » continueront d'être proposés aux équipes des structures de notre secteur sur le territoire parisien, d'Ile-de-France et dans d'autres régions. La mission LCD renouvellera aussi les formations sur le droit d'asile des personnes LGBTIQ, ainsi que celles sur les réalités psychosociales des personnes trans en situation de précarité, et sur l'accueil et

l'accompagnement des personnes trans avec ses partenaires communautaires (ARDHIS, Acceptess-T, OUTrans). En 2022, la mission LCD investiguera la question des difficultés spécifiques d'accès à l'emploi, d'accueil et d'accompagnement dans les structures de l'Insertion par l'Activité Economiques (IAE) des personnes LGBTIQ. Les résultats de l'enquête menée en 2021 sur les violences sexistes et sexuelles dans l'hébergement (VSS) seront analysés et présentés, en intégrant la question des signalements et de leur traitement qui sera travaillée avec des partenaires. Les sujets des stéréotypes de genre dans l'insertion, du harcèlement sexiste et des VSS dans les structures d'insertion par l'activité économiques (SIAE) seront travaillés avec le pôle IAE de la FAS Ile-de-France.

LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES JEUNES

Les deux dernières années ont mis en exergue la situation de grande précarité de nombreux jeunes. Afin de faciliter l'inclusion dans le logement, la FAS IdF a travaillé en lien avec les partenaires de l'accès au logement des jeunes et grâce au soutien du Conseil Régional Ile-de-France à la mise en œuvre d'un dispositif de solvabilisation des jeunes « **Confiance Ile-de-France Jeune** » qui sera déployé en 2022.

IMPULSER ET PARTICIPER À DES TEMPS D'ÉCHANGES ET DE CONCERTATION

Le lobbying soutenu que nous menons depuis de nombreuses années, nous a permis de participer à la **Préfecture de Région** à des temps de **rencontres réguliers** afin d'aborder différents sujets inhérents à nos préoccupations. Nous poursuivons les rencontres enrichissantes que nous organisons à destination des adhérents, seuls ou en inter-réseaux, avec la DRIHL et la DRIEETS.

La FAS IdF perpétuera sa contribution active à l'acte II du Pacte Parisien de lutte contre l'exclusion, en portant dans les instances et groupes de travail les constats de nos adhérent.e.s et les besoins des personnes en situation de rue.

La Fédération maintiendra sa mobilisation dans les travaux franciliens de la stratégie pauvreté.

ACCOMPAGNER LES ADHÉRENTS ET LES TERRITOIRES

La FAS IdF restera vigilante à ce que les modalités de fonctionnement avec nos autorités de tutelle ne conduisent pas à la disparition des associations de petite taille, essentielles à la pluralité et à la richesse de la vie associative. Dans ce cadre, la Fédération proposera d'accompagner les adhérents qui souhaitent répondre collectivement à un appel à projet et portera le plaidoyer du nécessaire maintien d'une pluralité associative auprès de nos financeurs.

Nous veillerons à ce que les questions liées à la précarité soient traitées sur l'ensemble du territoire de l'Île de France. Nous poursuivrons nos actions coordonnées auprès des autorités préfectorales et en direction des élus locaux afin de faciliter l'implantation de projets dignes et adaptés.

La mission « **Précarité Paris** » de la Fédération IdF continuera à développer les réseaux de solidarité dans les arrondissements, au bénéfice des personnes en situation de rue et avec l'ensemble des partenaires élus, institutions, professionnels et bénévoles.

Nous développerons notre partenariat avec Gares & Connexions, tant sur l'intervention sociale en gare, que sur la création d'activités économiques en direction des plus précaires.

S'agissant de nos adhérents et des publics accueillis, nous resterons mobilisés sur la question **des financements**. La Fédération défendra des financements subventions/dotations permettant d'assurer un accueil digne, tant dans la qualité de l'hébergement que dans les prestations proposées. Elle sera également vigilante à ce que chaque personne puisse bénéficier d'un accompagnement social global adapté. La FAS IdF veillera à ce que ses adhérents puissent faire face aux effets de **l'inflation** sans préjudice sur la qualité de l'accompagnement proposé. Elle sera également attentive aux effets de la progression inquiétante de l'inflation sur les publics les plus précaires et se montrera force d'interpellation autant que de besoin !



**VIE
FÉDÉRALE**

LES INSTANCES DE LA FÉDÉRATION IDF

Bureau régional 2021-2022

Bruno MOREL
Président

Maritsa ANASTASIOU
Vice-Président | HUL

Martine THEAUDIERE
Vice-Présidente | HUL

Sophie LASCOMBE
Vice-Présidente | HUL

Jean-Paul CARCELES
Vice-Président | IAE

Rachid OUARTI
Vice-Président | IAE

Patrice FLEURY
Vice-Président | Vie Fédérale

Djamel CHERIDI
Vice-Président | Migrants

Véronique GOUPY
Trésorière

Stéfania PARIGI
Secrétaire

Patricia LEGER
Membre du bureau

Conseil d'Administration 2021-2022

Bruno MOREL
Personne qualifiée
(IDF)

Jean-Paul CARCELES ●
Personne qualifiée
(78)

Véronique GOUPY
ESPEREM
(75-94)

Maritsa ANASTASIOU
Cités Caritas
(IDF)

Djamel CHERIDI
Personne qualifiée
(IDF)

Amadou BOCOUM
CRPA IDF
(IDF)

Guillaume BRUGIDOU
ALFI
(75-94)

Philippe AVEZ ●
Interlogement 93
(93)

Sophie Lascombe
SOS Solidarités
(IDF)

Rachid OUARTI ●
Action et transition
(IDF)

Patrice FLEURY
Garances
(93)

Perrine JOSPIN
Fondation Armée du Salut
(75)

Loïc COURTEILLE ●
La Canopée
(92)

Patricia LEGER
Interlogement 93
(93)

Martine THEAUDIERE
Personne qualifiée
(93)

Said BEN ABDALLAH
CRPA IDF
(IDF)

Marc RUELLE ●
Aurore
(95)

Stéfanía PARIGI
ADSF
(75)

Alain CHRISTNACHT
Samusocial de Paris
(75)

Anne-Marie THOLI
Emmaüs Défi
(75)

Aurélie EL HASSAK
MARZORATI
CASP
(IDF)

Pascale FOURRIER ●
Communauté Jeunesse
(91)

LES REPRÉSENTATIONS

DES RESPONSABLES (ADMINISTRATEUR.ICE.S ET SALARIÉ.ES) SONT MANDATÉ.E.S POUR REPRÉSENTER LA FÉDÉRATION ET SES ADHÉRENTS ET PRÉSENTER LEURS POSITIONS AUPRÈS :

de l'Agence Régionale de Santé
de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie
du Comité de pilotage du Pacte Parisien de lutte contre la Grande Exclusion
du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Ile-de-France
du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
du Comité Régional d'Orientation et d'Animation de l'IAE
du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies
du Collectif Alerte Ile-de-France
du Conseil Départemental de l'Insertion de Paris
des Comités Départementaux de l'Insertion par l'Activité Economique (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)
du Comité ARSIE (Aide Régionale aux Structures de l'Insertion par l'Economique)
du Conseil Consultatif des Solidarités de Paris
des Groupes sur les schémas départementaux de la domiciliation
du Groupe Sortants de Prison de la Ville de Paris
du Groupe des Acteurs de l'Aide Alimentaire à Paris
du Comité de Pilotage Régional du dispositif d'intermédiation locative Solibail
de la Conférence Régionale des Services Intégrées d'Accueil et d'Orientation
des Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions au niveau départemental
du Plan départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées des différents départements franciliens
des Commissions " Accords Collectifs " Départementaux
COMED (Commissions DALO)
du Comité Régional de suivi DALO

PAR AILLEURS, LA FÉDÉRATION IDF PARTICIPE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION

du GIP Samu Social (Groupement d'intérêts Public)
de la CRESS IDF
du GRAFIE (Groupement Régional Franciliens des Acteurs de l'Insertion par l'Economique)
de Droit de Cité Habitat
de l'AFFIL - Vice-Présidence (Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement)
de l'ATELIER (Centre de Ressources Régional de l'Economie Sociale et Solidaire)
de l'OFPRUH - Co-Présidence
Dynamo
...

L'ORGANIGRAMME DE LA FÉDÉRATION IDF

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Bureau



Isabelle MEDOU-MARERE
Directrice Régionale



Anaëlle ROLLIN
Chargée de mission
Projet SEVE Emploi



Laureen PLANCHON
Chargée de mission IAE
Relation Entreprises



Steven MARCHAND
Chargé de mission IAE
Emploi - ESS



Clotilde HOPPE
Chargée de mission
Santé - Migrants



Joséphine SAUVAIRE
Chargée de mission Lutte
contre les discriminations



Héloïse BERTIN
Chargée de projet
Addictions et Précarité



William MARTINET
Chargé de mission
Logement



Yasmine AMEDEO
Gestionnaire



Fleurby VUMI MAKENGO
Assistante de gestion



Tony PALMA
Chargé de mission
Précarité Paris



Lizbeth GUTIERREZ SAUCEDA
Chargée de mission
observations sociales



Hugo ANDRIANTSEHENO
Chargé de mission
Précarité Paris



Elise NOEL-CHEVALIER
Attachée de Direction



Zohra MERZOUK
Comptable



Aïda BENDRIS
Assistante de Direction



Léa GARNIER
Assistante Communication

Ont également contribué à l'activité de la Fédération IDF en 2021



Gabriel VISIER
Chargée de mission
Précarité Paris



Cyrille DE COMPIEGNE
Chargé de mission Lutte
contre les discriminations



Pauline MOURA
Stagiaire Chargée de projet
IAE Relations entreprises RSE



Isé PÉNISSON
Stagiaire chargée de projet
Santé mentale Accès aux
droits en santé



Laure BRÉZARD
Stagiaire mission
Hébergement-Logement



Aurélia DE SOUZA
Assistante de Direction

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Les commissions sont des lieux de rencontre privilégiés de tous les acteur.ice.s de l'association régionale. Ils sont le relais du Bureau, préparant et prolongeant ses travaux, mandatés et contrôlés par lui. Leur création ou reconduction fait l'objet, chaque année, d'une décision du conseil d'administration.

Une commission régionale est un ensemble restreint de personnes compétentes dans un domaine, acceptant de s'engager dans une recherche, une action sur l'un des thèmes relevant du domaine d'intervention de la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

Elles sont présidées et animées par un membre du conseil d'administration ou par une personne qualifiée désignée par le bureau.

Elles peuvent notamment créer des groupes, ponctuels ou permanents, dont elles déclenchent, suivent, synthétisent et évaluent les travaux.

COMMISSION VIE FÉDÉRALE

Objectifs

Elaboration du nouveau projet stratégique de la Fédération IdF, réforme des statuts

Public

Administrateur.trice.s

COMMISSION INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET FORMATION

Objectifs

Elaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques d'insertion par l'activité économique et la formation

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et informations régionales

Co-Présidence

Jean-Paul CARCELES et Rachid OUARTI

Chargé de mission référent

Steven MARCHAND

Périodicité : Environ 4 fois par an

Public : Administrateur.trice.s, Référent.e.s IAE départementaux.ales, Adhérent.e.s

Thématique abordées : Offre de parcours IAE et besoins des publics, stratégie régionale IAE IDF et animation au niveau territorial, Modèles économiques des SIAE, développement économique, partenariats avec les employeur.euse.s et accès à l'emploi, Formation des publics en insertion

COMMISSION HÉBERGEMENT URGENCE | LOGEMENT

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques de l'hébergement et du logement

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et informations régionales

Co-Présidence

Maritsa ANASTASIOU, Sophie LASCOMBE et Martine THÉAUDIÈRE

Chargé de mission référent

William MARTINET

Périodicité : Environ 4 fois par an

Public : Administrateur.trice.s, Référent.e.s IAE départementaux, Adhérent.e.s

Thématique abordées : Accueil inconditionnel et droit à l'hébergement, Logement d'abord, dispositif d'accueil des personnes migrantes, tarification CHRS, période hivernale, résidences sociales

GROUPE DE TRAVAIL MIGRANT.E.S

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques relatives aux personnes migrantes

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et information régionales

Administrateurs référents

Djamel CHÉRIDI et Bruno MOREL

Chargée de mission référente

Clotilde HOPPE

Périodicité : Environ 4 fois par an

Public : Administrateur.trice.s, Délégué.e.s Départementaux.ales, Adhérent.e.s

Thématique abordées : Evolutions nationales et franciliennes des dispositifs de premier accueil des personnes relevant de l'asile, évolutions nationales et franciliennes des dispositifs d'hébergement des personnes relevant de l'asile, intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale, droit à l'hébergement des personnes étrangères

GROUPE DE TRAVAIL SANTÉ

Objectifs

Élaboration des positions de la Fédération IdF sur les politiques de la santé

Lieu d'information et d'échanges: remontées des territoires et information régionales

Présideance

Armelle PASQUET

Chargé de mission référent

Clotilde HOPPE

Périodicité : Environ 4 fois par an

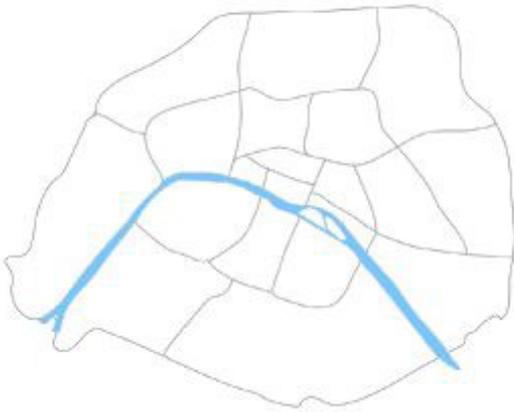
Public : Administrateur.trice.s, Délégué.e.s Départementaux.ales, Adhérent.es, Partenaires (centres de santé, APHP, Samusocial de Paris)

Thématique abordées : Vieillesse et précarité, Addictions et précarité, Suivi des projets territoriaux de santé mentale, Accès aux droits en santé, Santé des personnes migrantes, Stratégie pauvreté

LES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES



DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DE PARIS



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Cedric HERVE (1^{er} semestre 2021)
FONDATION ARMÉE DU SALUT
06 17 20 32 68
cedric.herve@travail-partage.org

RÉFÉRENTES DALO

Isabelle LESFAURIES
ESPEREM
isabelle.lesfauries@esperem.org

Djenabou BAKAYOKO
ACSC
djenabou.bakayoko@esperem.org

Nedjib GUERBAA
AURORE
n.guerbaa@aurore.asso.fr

William MARTINET
FAS IDF
william.martinet@federationsolida-
rite-idf.org

68 associations et 185 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DE SEINE ET MARNE



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Steven MARCHAND

FÉDÉRATION ILE-DE-FRANCE

steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

9 associations et 25 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DES YVELINES



RÉFÉRENT POUR L'IAE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jean Paul CARCELES

APTIMA

jean-paul.carceles@wanadoo.fr

6 associations et 39 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DE L'ESSONNE



RÉFÉRENT POUR L'IAE DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascale FOURRIER

COMMUNAUTÉ JEUNESSE

p.fourrier@comjeun.fr

8 associations et 38 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DE SEINE-SAINT-DENIS



DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Philippe AVEZ
INTERLOGEMENT 93
philippe.avez@interlogement93.net

RÉFÉRENT POUR L'IAE

Benjamin MASURE
TAF ET MAFFÉ
06 33 08 56 57
appui.bm@hotmail.fr

Merita SELIMI
AURORE
m.selimi@aurore.asso.fr

25 associations et 67 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DES VAL-DE-MARNE



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Edwin FEUNTEUN
APPROCHE
01 48 83 13 67
edwin@association-approche.com.fr

7 associations et 29 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DES HAUTS-DE-SEINE



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Steven MARCHAND
FÉDÉRATION ILE-DE-FRANCE
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

16 associations et 48 établissements
intervenant dans différents domaines

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Marc RUELLE
AURORE
01 30 25 89 87
m.ruelle@auore.asso.fr

RÉFÉRENTES DALO

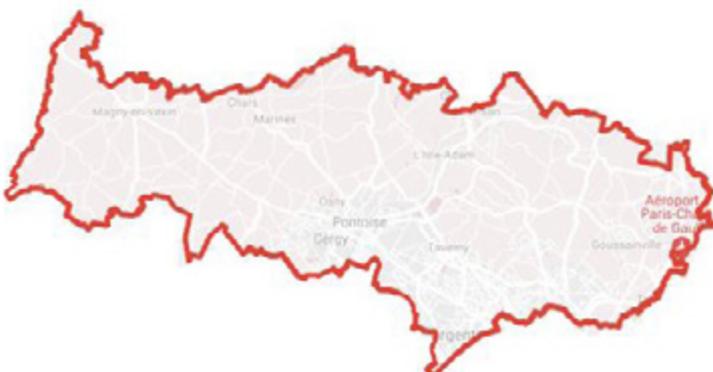
Emmanuelle HUTHWOHL et
Mathilde SACHET
FONDATION ARMÉE DU SALUT - CHRS
L'AMIRALE GOGIBUS
EHUTHWOHL@armedusalut.fr /
msachet@armedusalut.fr

Isabelle CLANET
ASOCIATION SAINT - RAPHAËL
i.clanet@association-saintraphael.com

Anne - Catherine BEINSTEINER
CHRS AUXILIA
adjdirection.chrs-auxilia@orange.fr

Virginie MIECRET
LA CANOPÉE
cds.perspective@la-canopee.org

DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALE DU VAL-D'OISE



RÉFÉRENT POUR L'IAE

Rachid OUARTI
ACTION ET TRANSITION
01 39 19 80 03
rachid.ouarti@equalis.org

6 associations et 29 établissements
intervenant dans différents domaines



GLOSSAIRE

A

AAH	Allocation aux A dultes H andicapés
ACD	Accords C ollectifs D épartementaux
ACI	Atelier et C hantier d' I nsertion
AFPA	Association pour la F ormation P rofessionnelle des A dultes
AGEFIPH	Association de G estion du F onds pour l' I nsertion professionnelle des P ersonnes H andicapées
AFFIL	Association F rancilienne pour F avoriser l' I nsertion par le L ogement
AHI	Accueil H ébergement I nsertion
AI	Association I ntermédiaire
ALF	Allocation de L ogement à Caractère F amilial
ALUR	Accès au L ogement et U rbanisme R énové
AMAP	Association pour le M aintien d'une A griculture P aysanne
AMIF	Association des M aires d' I le-de- F rance
AORIF	Association des O rganismes HLM de la R égion I le-de- F rance
ARENE	Agence R égionale de l' E nvironnement et des N ouvelles E nergies
ARS	Agence R égionale de S anté
ARSIE	Aide R égionale aux S tructures d' I nsertion par l' E conomie
ASE	Aide S ociale à l' E nfance
ASG	Accompagnement S ocial G lobal
ASLL	Accompagnement S ocial L ié au L ogement
ASS	Allocation S pécifique de S olidarité
AVA	Adaptation à la V ie A ctive
AVISE	Agence de V alorisation des I nitiatives S ocio- E conomiques

B

BOP	B udget O pérationnel de P rogramme
------------	--

C

CADA	Centre d' A ccueil pour D emandeur d' A sile
CASVP	Centre d' A ction S ociale de la V ille de P aris
CCAS	Centre C ommunal d' A ction S ociale
CCRPA	Conseil C onsultatif R égional des P ersonnes A ccueillies
CDD	Contrat à D urée D éterminée
CDI	Contrat à D urée I ndéterminée
CDIAE	Comité D épartemental de l' I nsertion par l' A ctivité E conomique
CDVA	Conseil de D éveloppement V ie A ssociative
CESER	Conseil E conomique et S ocial de la R égion I le-de- F rance
CHRS	Centre d' H ébergement et de R éinsertion S ociale
CHU	Centre d' H ébergement d' U rgence
CHUM	Centres d' H ébergement d' U rgence pour M igrant
CIAS	Centre I ntercommunal d' A ction S ociale
CIL	Comité I nterprofessionnel du L ogement
CJDES	Centre des J eunes D irigeants et acteurs de l' E conomie S ociale
CNIAE	Conseil N ational de l' I nsertion par l' A ctivité E conomique
CNLRQ	Comité N ational de L iaison des R égies de Q artier
COORACE	Fédération des C omités et O rganismes d' A ides aux C hômeurs par l' E mloi
COROA-IAE	Comité R égional d' O rientation et d' A nimation de l' I AE
CPH	Centre P rovisoire d' H ébergement
CRHH	Comité R égional de l' H abitat et de l' H ébergement
CRIF	Conseil R égional d' I le-de- F rance
CRSA	Conférence R égionale de la S anté et de l' A utonomie

D

.....

DAHO	_____	D roit A l' H ébergement O pposable
DALO	_____	D roit Au L ogement O pposable
DASES	_____	D irection de l' A ction S ociale de l' E nfance et de la S anté
DGCS	_____	D irection G énérale de la C ohésion S ociale
DIHAL	_____	D irection I nterministérielle de l' H ébergement et de l' A ccès au L ogement
DIRECCTE	_____	D irection R égionale de l' E ntreprise, de la C oncurrence, de la C onsumation, du T ravail et de l' E mloi
DLA	_____	D ispositif L ocal d' A ccompagnement
DNO	_____	D irective N ationale d' O rientation
DRIHL	_____	D irection R égionale et I nterdépartementale de l' H ébergement et du L ogement
DRJSCS	_____	D irection R égionale de la J eunesse, des S ports et de la C ohésion S ociale

E

.....

EDI	_____	E space D ynamique I nsertion
EI	_____	E ntreprise d' I nsertion
ENC	_____	E tude N ationale des C oûts
EPCI	_____	E tablishement P ublic de C oopération I ntercommunal
ESI	_____	E space S olidarité I nsertion
ESS	_____	E conomie S ociale S olidaire
ETAIE	_____	E ncadrant T echnique des A ctivités d' I nsertion par l' E conomique
ETP	_____	E quivalent T emps P lein
ETTI	_____	E ntreprise de T ravail T emporaire d' I nsertion

F

.....

FAPIL	_____	F édération des A ssociations pour la P romotion et l' I nsertion par le L ogement
FEI	_____	F édération des E ntreprises d' I nsertion
FJT	_____	F oyer de J eunes T ravailleurs
FLE	_____	F rançais L angues E trangères
FNAVDL	_____	F onds N ational d' A ccompagnement V ers et D ans le L ogement
FRDVA	_____	F onds R égional de D éveloppement à la V ie A ssociative
FSL	_____	F onds de S olidarité du L ogement
FSE	_____	F onds S ocial E uropéen

G

.....

GAN	_____	G roupe d' A ppui N ational
GHAM	_____	G roupes H omogènes d' A ctivités et de M issions
GIP	_____	G roupement d' I ntérêt P ublic
GRAFIE	_____	G roupement des A cteurs F ranciliens de l' I nsertion par l' E conomique

H

.....

HAS	_____	H aute A utorité de S anté
HLM	_____	H abitat à L oyer M odéré
HUDA	_____	H ébergement d' U rgence pour D emandeurs d' A sile

I

.....

IAE	_____	I nsertion par l' A ctivité E conomique
IAEF	_____	I nsertion par l' A ctivité E conomique et la F ormation
IGAS	_____	I nspection G énérale des A ffaires S ociales
IGF	_____	I nspection G énérale des F inances

M

.....

MNCP ———— **M**ouvement **N**ational des **Ch**ômeurs et **Pr**écaires**MSA** ———— **M**utualité **S**ociale **A**gricole**N**

.....

NUR ———— **N**uméro **U**nique **R**égional**O**

.....

OFPRUH ———— **O**bservatoire **F**rancilien des **P**ersonnes à la **R**ue ou **H**ébergées**OPAC** ———— **O**ffice **P**ublic d'**A**ménagement et de **C**onstruction**OPCA** ———— **O**rganisme **P**aritaire **C**ollecteur **A**gréé**OPHLM** ———— **O**ffice **P**ublic des **H**abitations à **L**oyer **M**odéré**OPCO** ———— **O**pérateurs de **C**ompétences**P**

.....

PDAHLPD ———— **P**lan **D**épartemental d'**A**ction pour l'**H**ébergement et le **L**ogement des **P**ersonnes **D**éfavorisées**PDI** ———— **P**lan **D**épartemental d'**I**nsertion**PDAHI** ———— **P**rogramme **D**épartemental d'**A**ccueil, d'**H**ébergement et d'**I**nsertion**PLIE** ———— **P**lan **L**ocal pour l'**I**nsertion et l'**E**mploi**PLU** ———— **P**lan **L**ocal d'**U**rbanisme**PRAPS** ———— **P**rogramme **R**égional pour l'**A**ccès à la **P**révention et aux **S**oins**R**

.....

RESE ———— **R**éseau **E**conomique **S**ociale et **E**nvironnement**RNP** ———— **R**éférentiel **N**ational des **P**restations**ROB** ———— **R**apport d'**O**rientation **B**udgétaire**RQTH** ———— **R**econnaissance de la **Q**ualité de **T**ravailleur **H**andicapé**RSA** ———— **R**evenu de **S**olidarité **A**ctive**S**

.....

SAVS ———— **S**ervice d'**A**ccompagnement à la **V**ie **S**ociale**SIAE** ———— **S**tructure d'**I**nsertion par l'**A**ctivité **E**conomique**SIAO** ———— **S**ervices **I**ntégrés de l'**A**ccueil et de l'**O**rientation**SMIC** ———— **S**alaire **M**inimum **I**nterprofessionnel de **C**roissance**SPER** ———— **S**ervice **P**ublic de l'**E**mploi **R**égional**SPIP** ———— **S**ervice **P**énitentiaire d'**I**nsertion et de **P**robation**U**

.....

UNCASS ———— **U**nion **N**ationale des **C**entres **C**ommunaux d'**A**ction **S**ociale**URIOPSS** ———— **U**nion **R**égionale **I**nterfédérale des **O**uvres et **O**rganismes **P**rivés **P**artitaires et **S**ociaux d'Ile-de-France**USH** ———— **U**nion **S**ociale pour l'**H**abitat**V**

.....

VAE ———— **V**alidation des **A**cquis de l'**E**xpérience**Z**

.....

ZUS ———— **Z**one **U**rbaine **S**ensible

La Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France est **soutenue par** . . .

-  Le Fonds Social Européen
-  La Préfecture de la Région Ile-de-France
-  Le Conseil Régional d'Ile-de-France
-  La Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
-  La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
-  Le Département de Paris
-  La Ville de Paris
-  La Fondation Abbé Pierre
-  L'Agence Nationale des Chèques Vacances
-  La Fondation Sanofi Espoir
-  SNCF
-  DILCRAH



Cofinancé par l'Union européenne

Action soutenue dans le cadre du programme FSE+ 2021-2027



Venez nous rejoindre sur notre site !

<https://www.federationsolidarite.org/regions/ile-de-france/>

Newsletter - Espace Presse - Agenda - Contacts

f t v in

Fédération des acteurs de la solidarité ILE DE FRANCE

Contre les exclusions Pour la solidarité

Site National

QUI SOMMES-NOUS? THÉMATIQUES SERVICES ET PROJETS ADHÉRER ACTUALITÉS PUBLICATIONS FORMATIONS OFFRES APPELS À D'EMPLOIS PROJETS

Fédérer, développer, animer, former, chercher : voici les missions de la Fédération des acteurs de la solidarité en Île-de-France.

Nos missions : La Fédération des acteurs de la solidarité interpelle tous les acteurs de la société pour construire des politiques publiques ambitieuses de lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Force d'action, de proposition et de mobilisation, la Fédération des ...

Lire la suite

Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France
30, boulevard de Chanzy
93100 Montreuil
☎ 01 43 15 80 10
✉ contact@federationsolidarite-idf.org
f idf sur facebook
Plaquette de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE

rapport d'activité **2021**